Gouvernement du Québec
Ministère de la Santé et des Services sociaux

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

CONSEILS DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

NOM DU CONSEIL RÉGIONAL: CONSEIL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA RÉGION DE MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

RÉGION 06-A

Année financière terminée le 31 mars 1989

Formule autorisée et prescrite par ordre de la Ministre de la Santé et des Services sociaux, aux fins du règlement sur la gestion financière des établissements et des conseils régionaux (Art.7) adopté en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux.

Formulaire AS-475

90-06559/

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Année financière terminée
le 31 mars 19_89_

LISTE DES RÈGLEMENTS ADOPTÉS EN VERTU DE LA LOI SUR LES SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX

1. Règlement sur l'organisation et l'administration des établissements.

2. Règlement sur la gestion financière des établissements et des conseils régionaux.

3. Règlement sur les constructions d'immeubles d'établissements, des conseils régionaux et de la Corporation d'hébergement du Québec.

4. Règlement sur les locations d'immeubles des établissements, des conseils régionaux et de la Corporation d'hébergement du Québec.

5. Règlement d'application de la Loi sur les services de santé et les services sociaux.

6. Règlement sur la délivrance et le renouvellement du permis d'un établissement.

7. Règlement établissant la procédure pour l'élection et la nomination des membres des conseils d'administration des établissements publics de santé et de services sociaux.

8. Règlement sur la procédure d'élection et de nomination des membres des conseils d'administration des conseils régionaux.

9. Règlement sur la rémunération des membres des conseils d'administration des conseils régionaux.

10. Règlement sur la sélection, la nomination, les mesures de fin d'engagement et de stabilité d'emploi applicables aux directeurs généraux des conseils régionaux et des établissements publics.

11. Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres supérieurs et intermédiaires des conseils régionaux, des établissements publics et des établissements privés visés aux articles 176 et 177 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux.

12. Règlement sur la rémunération des directeurs généraux et des cadres supérieurs et intermédiaires des conseils régionaux, des établissements publics et des établissements privés visés dans les articles 176 et 177 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux.

13. Ordonnance établissant la procédure pour l'élection des membres des conseils d'administration des établissements publics de santé et de services sociaux de la région 10A.

14. Règlement sur la nomination et la rémunération des directeurs des services professionnels et des chefs de département de santé communautaire dans les centres hospitaliers.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

PLAN GÉNÉRAL

Première partie
Généralités

Deuxième partie
États financiers

Troisième partie
Fonds d'exploitation: renseignements complémentaires

Quatrième partie
Fonds des activités régionalisées: renseignements complémentaires

Cinquième partie
Fonds affectés: renseignements complémentaires

Sixième partie
Renseignements complémentaires aux fins du partage fédéral-provincial

Septième partie
Rémunération des cadres (annexe B)

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

PLAN DÉTAILLÉ

	Page	Révisée
Présentation		
Page couverture		
Page titre	010	89-02
Liste des règlements adoptés en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux	020	"
Plan général	030	"
Introduction	050	"
Généralités	060	"
Première partie — Généralités		
Déclaration du conseil régional	100	89-02
Résolution du conseil d'administration	101	"
Rapport du président du conseil d'administration	110	"
Questionnaire au président du conseil d'administration	111	"
Commentaires relatifs au questionnaire au président du conseil d'administration	112	"
Rapport du vérificateur externe	120	"
Annexe au rapport du vérificateur externe	121	"
Questionnaire à remplir par le vérificateur externe	122	"
Commentaires relatifs au questionnaire à remplir par le vérificateur externe	123	"
Deuxième partie — Etats financiers		
Résultats — fonds combinés:		
Fonds d'exploitation		
Fonds des activités régionalisées		
Fonds affecté des urgences-santé	200	89-02
Ventilation de l'excédent — fonds combinés:		
Fonds d'exploitation-activités accessoires		
Fonds des activités régionalisées	201	"

PLAN DÉTAILLÉ (suite)

	Page	Révisée
Soldes des fonds — fonds combinés:		
Fonds d'exploitation		
Fonds d'immobilisation		
Fonds des activités régionalisées		
Fonds affecté des urgences-santé	250	89-02
Bilan — fonds combinés:		
Fonds d'exploitation		
Fonds d'immobilisation		
Fonds des activités régionalisées	260	"
Notes aux états financiers	270	
Troisième partie — Fonds d'exploitation: Renseignements complémentaires		
Activités principales:		
Détail des revenus	300	89-02
Dépenses par centre d'activités et par catégorie	310	"
Activités accessoires:		
Résultats par centre d'activités	320	"
Ventilation des charges:		
Frais de déplacement, de séjour, d'inscription et charges extraordinaires	349	"
Précisions aux renseignements complémentaires - partie 3	390	"
Quatrième partie — Fonds des activités régionalisées: Renseignements complémentaires		
Résultats par centre d'activités	400	89-02
Solde de fonds par centre d'activités	410	"
Précisions aux renseignements complémentaires - partie 4	490	"

PLAN DÉTAILLÉ (suite)

Cinquième partie — Fonds affectés: Renseignements complémentaires	Page	Révisée
Fonds affecté des urgences-santé - résultats par composante:		
Opérations courantes - transport ambulancier - formation des techniciens ambulanciers - soutien en médicaments	501	89-02
Fonds affecté des urgences-santé - résultats par composante:		
Info-santé - service médical d'urgence à domicile	502	"
Fonds affecté des urgences-santé - solde de fonds par composante:		
Opérations courantes - transport ambulancie - formation des techniciens ambulanciers - soutien en médicaments		
Info-santé - service médical d'urgence à domicile	503	"
Fonds affectés combinés - bilan:		
Fonds des immobilisations et équipements des établissements		
Fonds des locations d'espaces	511	"
Fonds affectés combinés - bilan:		
Fonds des urgences-santé		
Fonds des services ambulanciers		
Fonds des services en C.L.S.C.		
Fonds des travaux communautaires		
	512	"
Fonds affectés combinés — bilan:		
Fonds de recherche en santé communautaire		
Fonds des mesures de désengorgement des urgences		
Fonds des médecins en régions éloignées	513	"
Autres fonds affectés — bilan	514	"
Fonds affectés combinés — analyse de la provenance et de l'utilisation des fonds:		
Fonds des immobilisations et équipements des établissements		
Fonds des locations d'espaces	521	"
Fonds affecté des services en C.L.S.C.:		
Analyse de la provenance et de l'utilisation du fonds par composante	522	"

PLAN DÉTAILLÉ (suite)

	Page	Révisée
Fonds affectés combinés — analyse de la provenance et de l'utilisation des fonds:		
Fonds des services ambulanciers		
Fonds des travaux communautaires		
Fonds de recherche en santé communautaire		
Fonds des mesures de désengorgement des urgences		
Fonds des médecins en régions éloignées	523	89-02
Autres fonds affectés — analyse de la provenance et de l'utilisation des fonds	524	"
Immobilisations et équipements des C.H. - liste des contributions aux projets d'immobilisations inférieurs à 1,000,000$	531	"
Immobilisations et équipements des C.H.: - liste des contributions aux projets autorisés d'équipement	532	"
Immobilisations des C.L.S.C., C.A.H. C.A.R. et C.S.S. - liste des contributions aux projets inférieurs à 250,000$	533	"
Équipements des C.L.S.C., C.A.H., C.A.R. et C.S.S. - renseignements additionnels	534	"
Fonds des locations d'espaces - renseignements additionnels	535	"
Fonds des services en C.L.S.C. (services à domicile) - renseignements additionnels	536	"
Fonds des services en C.L.S.C. (autres programmes) - renseignements additionnels	537	"
Fonds des services ambulanciers - renseignements additionnels	538	"
Fonds des services ambulanciers - renseignements additionnels sur les salaires	539	"
Précisions aux renseignements complémentaires — partie 5	590	"
Sixième partie — Renseignements complémentaires aux fins du partage fédéral-provincial	600	"
Précisions aux renseignements complémentaires — partie 6	690	"
Septième partie — Rémunération des cadres (annexe B)	700	"

INTRODUCTION

Le formulaire AS-475 constitue le rapport financier annuel requis du conseil régional en vertu de l'article 41 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux. (L.R.Q. S-5). et dont le contenu est décrit à l'article 7 du Règlement sur la gestion financière des établissements et des conseils régionaux.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux considère le rapport financier annuel (AS-475) comme celui devant être produit en vertu de l'article 83 de la Loi de l'administration financière (L.R.Q. 1977. chap. A-6).

L'objectif poursuivi par le Ministère. par le présent rapport. est d'obtenir une présentation uniforme des données sur la situation financière du conseil régional et sur le résultat de ses opérations. Il est donc important. avant de remplir le rapport AS-475. de prendre connaissance et de se familiariser avec les définitions et les explications inscrites au verso des pages du formulaire.

À moins de directives contraires,les données doivent être reportées selon le plan décrit dans le Manuel de gestion financière des conseils régionaux de la santé et des services sociaux.

GÉNÉRALITÉS

PLAN COMPTABLE

Compte tenu des instructions publiées dans le Manuel de gestion financière, le conseil régional est sensé avoir pris les mesures pour fournir les renseignements demandés dans le présent formulaire.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Les notes aux états financiers s'inscrivent à la page 270 et touchent les différentes parties du rapport.

PRÉCISIONS AUX RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

À la fin des parties 3 à 6 du rapport, les pages "Précisions aux renseignements complémentaires" recueillent les informations détaillées concernant la partie en question.

ÉLÉMENT PAR LIGNE

Toutes les lignes des pages sont numérotées: le conseil régional inscrit un seul élément par ligne, et dans les cas où l'espace est insuffisant, il utilise les pages "Précisions aux renseignements complémentaires", à la fin de chacune des parties du rapport.

LIBELLÉ DE CHACUNE DES LIGNES

Le libellé de chacune des lignes ne doit en aucun temps être modifié. Toute particularité doit être inscrite sur les lignes intitulées "autres (préciser)".

LIGNE "AUTRES (préciser)"

Ces lignes doivent comporter tous les détails permettant d'avoir une compréhension pertinente de l'information. Si l'espace est insuffisant, le conseil régional complète les explications aux pages "Précisions aux renseignements complémentaires", à la fin de chacune des parties du rapport.

CONCORDANCES

Les concordances indiquées aux verso ou aux recto des pages de ce formulaire sont fournies dans le but de permettre la vérification du report des montants figurant dans le formulaire AS-475, afin d'éviter des erreurs dans la présentation du formulaire, ce qui entraîne des délais dans l'analyse et le traitement des données.

Signification des abréviations: "P." - page; "L." - ligne; "C." - colonne.

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

PLAN

	Page
Première partie — Généralités	
Déclaration du conseil régional	100
Résolution du conseil d'administration	101
Rapport du président du conseil d'administration	110
Questionnaire au président du conseil d'administration	111
Commentaires relatifs au questionnaire au président du conseil d'administration	112
Rapport du vérificateur externe	120
Annexe au rapport du vérificateur externe	121
Questionnaire à remplir par le vérificateur externe	122
Commentaires relatifs au questionnaire à remplir par le vérificateur externe	123

Nom du conseil régional	Code	Page
CONSEIL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA RÉGION DE MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN	06-A	1 00

Déclaration du conseil régional

exercice terminé le 31 mars 19 89

Par les présentes, nous déclarons que, à notre connaissance, le rapport financier annuel reflète fidèlement la situation financière et le résultat des opérations pour l'exercice terminé le 31 mars 19 89

Le 22 juin 1989
Date

Le directeur général

Ce rapport est approuvé au nom du conseil d'administration, par les administrateurs désignés à cette fin, lors de la réunion du 22 juin 1989

Pour le conseil d'administration:

Le 22 juin 1989
Date

Administrateur

Administrateur

EXPLICATIONS - PAGE 1 0 1

La résolution du conseil d'administration se rapporte à l'acceptation ou au refus du rapport de vérification (article 6 du Règlement sur la gestion financière des établissements et des conseils régionaux).

Cette résolution doit être transmise à la ministre en vertu de l'article 7 du règlement susmentionné.

Nom du conseil régional: CONSEIL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA RÉGION DE MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Code: 06-A

Page: 1 de 1

Résolution du conseil d'administration

exercice terminé le 31 mars 19 89

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Montréal métropolitain (Nom du conseil régional)

tenue à Montréal (Endroit) le 22 juin 19 89

Sur proposition de unanime

Appuyée par

Il est résolu que: d'accepter la recommandation du comité de vérification et d'approuver le rapport financier annuel du C.S.S.S.R.M.M. pour l'exercice se terminant le 31 mars 1989 tel que présenté par la firme Samson Bélair, de même que le rapport du président et les questionnaires à l'intention du président et du vérificateur, dûment complétés.

Copie conforme établie le 22 juin 1989 19

[signature] Secrétaire

EXPLICATIONS - PAGE 1 1 0

En vertu de l'article 11 du Règlement sur la gestion financière des établissements et des conseils régionaux, le conseil d'administration de l'établissement doit fournir à la ministre un rapport annuel d'activités. Le président du conseil d'administration doit en faire une synthèse afin de commenter le résultat des opérations de l'exercice.

Ce rapport devrait se limiter à un maximum de trois pages dactylographiées.

Rapport du président du conseil d'administration

exercice terminé le 31 mars 19___

La consolidation des cinquante-neuf (59) fonds incluant les quatre (4) composantes du fonds des Urgences santé gérés par le Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Montréal métropolitain pour l'exercice terminé le 31 mars 1989, montre un total de 187 124 502 $, soit un montant similaire à celui de l'exercice 1987-1988.

Les résultats financiers de l'exercice présentent des soldes d'opérations positifs dans la quasi totalité des fonds gérés. Trois centres d'activité accusent des déficits temporaires. Ils sont: le service du perfectionnement, la distribution lingerie-literie et l'acquisition des produits biologiques. Un seul fonds, à savoir celui du service régional de buanderie, montre un solde cumulatif déficitaire. Cependant, un plan de récupération est en vigueur et les résultats de la première année du plan sont positifs.

Après analyse des soldes inscrits aux rapports financiers annuels du 31 mars 1987 et du 31 mars 1988, le Ministère nous a demandé de geler dans un premier temps et il a récupéré par la suite une somme de 3 500 000 $. Malgré les réserves manifestées par le conseil d'administration, le Conseil régional n'a pu retenir que 1 226 103 $ pour des projets spécifiques dans sa région.

Le fonds des Urgences santé cumule pour ses quatre composantes un excédent des revenus sur les dépenses de 2 848 470 $. Cet excédent provient d'une subvention importante versée en fin d'année à sa composante des transports ambulanciers.

Le gouvernement a adopté une loi visant la création d'une corporation qui aura pour objet d'organiser et de coordonner le transport ambulancier sur le territoire du Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Montréal métropolitain. Des dispositions transitoires ont été prévues concernant les employés d'Urgences santé. Les sommes mises à notre disposition pour le fonctionnement de la centrale de coordination des urgences et pour l'exercice des fonctions qui nous étaient confiées en matière de transport ambulancier ou d'interventions médicales d'urgence seront transférées à la Corporation d'Urgences santé de la région de Montréal métropolitain selon que le détermine la Ministre, dès que tous les articles de ladite loi auront été promulgués.

Pour combler un éventuel déficit de caisse, le Conseil régional a obtenu une autorisation d'emprunt effective le 1er avril 1989 d'un montant maximum de 10 000 000 $. A compter de cette date, le Conseil régional agira en tant que mandataire d'un fonds affecté destiné à la Corporation d'Urgences santé de la région de Montréal métropolitain et cette dernière deviendra administrativement responsable des décisions de dépenses de même que des engagements et déboursés qui en découlent.

Endroit Montréal

Date 22 juin 19 89

Le président du conseil

exercice terminé le 31 mars 19 89

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

QUESTIONNAIRE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE
LE 31 MARS 1989

exercice terminé le 31 mars 19 89

INSTRUCTIONS

1. Le présent questionnaire doit être complété par tous les conseils de la santé et des services sociaux.

2. Le présent questionnaire doit être intégré au rapport financier annuel. Il en fait partie intégrante et doit être transmis au Ministère selon les modalités du rapport financier annuel.

3. Les réponses (non) doivent être commentées aux pages réservées aux commentaires relatifs au questionnaire au président du conseil d'administration.

4. Les réponses sont données en encerclant le chiffre approprié, sauf là où des précisions sont exigées.

5. La page "Commentaires" constitue une page type pour la transmission de commentaires autres que ceux pour lesquels des espaces sont déjà prévus au questionnaire.

exercice terminé le 31 mars 19 89

		(5) ANNÉE	(6) MOIS	(7) JOUR
SECTION I - DIFFUSION DE L'INFORMATION				
Indiquer la date de tenue par le conseil d'administration de la dernière séance publique d'information au sens des prescriptions faites par la Loi sur les services de santé et les services sociaux.	101	1988	06	16

Commentaires: 102

Questionnaire au président du conseil d'administration

exercice terminé le 31 mars 1989

		(1) OUI	(2) NON	(3) N/A	(4) NO DE COMMENTAIRE
Le conseil d'administration a-t-il reçu, de la part de son comité de vérification, de son vérificateur interne ou de son vérificateur externe, un ou des rapports lui permettant d'exprimer un avis à l'effet que le système comptable du conseil régional assure que les opérations sont comptabilisées correctement, en temps voulu, sont dûment approuvées et qu'il permet des états financiers fiables?	103	(1)	2	3	———
En l'absence de tels rapports, le conseil d'administration est-il en mesure d'émettre les avis ci-haut énumérés?	104	1	2	3	———
Le conseil d'administration a-t-il fait parvenir au Ministre avant le 30 septembre de la dernière année, les mesures correctrices qu'il entendait prendre relativement aux recommandations ou aux réserves exprimées dans le rapport du vérificateur externe?	105	1	(2)	3	———

Puisqu'il s'agit d'un rapport sans réserve.

Questionnaire au président du conseil d'administration

exercice terminé le 31 mars 19 89

SECTION II - ADMINISTRATION		(1) OUI	(2) NON	(3) N/A	(4) NO DE COMMENTAIRE
Le conseil d'administration a-t-il établi des politiques et/ou procédures lui permettant de s'assurer du respect de la Loi sur les services de santé et les services sociaux et de ses règlements d'application concernant:					
a) les conflits d'intérêts? (L.R.Q., C.S-5.31)	106	(1) (1)	2	3	——
b) l'exclusivité de fonction? (L.R.Q., C.S-5.37)	107	(1) (1)	2	3	——
c) la rémunération du personnel d'encadrement? (Règlement R.10)	108	(1) (1)	2	3	——
Le conseil d'administration a-t-il établi des politiques ou des procédures lui permettant de s'assurer que les autorisations d'emprunts, dans le cadre des enveloppes décentralisées d'immobilisation et d'équipements (circulaire 03 02 30 01), servent aux fins pour lesquelles elles sont accordées?	109	(1) (2)	2	3	——

(1) Le conseil d'administration en a discuté à quelques reprises et il a décidé d'appliquer la Loi, ses règlements et les directives du M.S.S.S. sans réglementer à nouveau. Il s'assure du respect de la Loi et de ses règlements par l'intervention de la direction des ressources humaines.

(2) Approbation des programmes annuels et des projections budgétaires par le conseil d'administration. En cours d'année, approbation des projets spécifiques avec participation financière du C.S.S.S.R.M.M. par les instances décisionnelles autorisées par le conseil d'administration.

exercice terminé le 31 mars 19 89

		(1) OUI	(2) NON	(3) N/A	(4) NO DE COMMENTAIRE
SECTION II - ADMINISTRATION (suite)					
Le conseil d'administration a-t-il approuvé des politiques de régie interne permettant un contrôle sur:					
a) les frais de déplacement, de séjour et d'inscription?	110	(1)	2	3	———
b) les frais de représentation?	111	(1)	2	3	———
c) la collection des comptes à recevoir et la radiation des mauvaises créances?	112	(1) (3)	2	3	———
d) les demandes d'autorisation des projets d'investissement financés par le budget de fonctionnement d'un établissement aux fins de transfert dans le fonds d'immobilisation? (Circulaire 03 02 30 04)?	113	1	2	(3)	———
Le conseil régional a-t-il reçu au cours du dernier exercice un avantage direct ou indirect d'une fondation ou d'une corporation qui sollicite du public le versement de sommes ou de dons dans le domaine de la santé ou des services sociaux?	114	1	(2)	3	
Si oui, nom de la fondation ou de la corporation?	115				

(3) Approbation par l'entremise de son comité de vérification.

Questionnaire au président du conseil d'administration

exercice terminé le 31 mars 19 89

		(1) OUI	(2) NON	(3) N/A	(4) NO DE COMMENTAIRE
SECTION III- COMITÉ DE VÉRIFICATION ET VÉRIFICATEUR EXTERNE					
Le conseil d'administration a-t-il constitué un comité de vérification ayant, entre autres, pour buts de lui donner des avis sur:	116	(1)	2	3	———
i) le choix d'un vérificateur? ii) le contrôle interne du conseil régional? iii) les états financiers et le rapport du vérificateur externe? iv) l'étendue du travail de vérification du vérificateur externe?					
Le conseil d'administration a-t-il reçu un rapport sur le suivi des commentaires et recommandations formulés par le vérificateur externe pour l'exercice terminé le 31 mars 1988?	117	(1)	2	3	———

Questionnaire au président du conseil d'administration

exercice terminé le 31 mars 19 89

		(1) OUI	(2) NON	(3) N/A	(4) NO DE COMMENTAIRE
La nomination du vérificateur du rapport financier annuel a-t-elle été ratifiée par le conseil d'administration?	118	(1)	2	3	———
Si oui, indiquer la date 16 juin 1988	119				
Le conseil d'administration a-t-il mandaté un vérificateur externe au cours de l'exercice terminé pour une vérification additionnelle?	120	1	(2)	3	———
Description du mandat:	121				

Ce questionnaire a été complété et approuvé par le conseil d'administration, à sa réunion du 22 juin 1989

Pour le conseil d'administration:

Date 22 juin 1989

Président: [signature]

Nom du conseil régional: CONSEIL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA RÉGION DE MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Code: 06-A

Page: 1 : 2

Commentaires relatifs au questionnaire au président du conseil d'administration

exercice terminé le 31 mars 19 89

NUMÉRO DU COMMENTAIRE	COMMENTAIRES

EXPLICATIONS - PAGE 1 2 0-1

Le vérificateur externe doit exprimer son opinion sur les états financiers conformément à l'article 5 du Règlement sur la gestion financière des établissements et des conseils régionaux.

Les commentaires qui accompagnent le rapport doivent figurer à la page 121. "Annexe au rapport du vérificateur externe".

CONSEIL DE LA SANTE ET DES SERVICES SOCIAUX
DE LA REGION DE MONTREAL METROPOLITAIN (6A)

RAPPORT DU VERIFICATEUR EXTERNE

Aux membres du Conseil d'administration du
CONSEIL DE LA SANTE ET DES SERVICES SOCIAUX
DE LA REGION DE MONTREAL METROPOLITAIN (6A)

Nous avons vérifié le rapport financier annuel du CONSEIL DE LA SANTE ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA REGION DE MONTREAL METROPOLITAIN (6A) de l'exercice terminé le 31 mars 1989, lequel a été présenté sur le formulaire AS-475 du ministère de la Santé et des Services sociaux de la Province de Québec, en conformité avec la Loi sur les services de santé et les services sociaux. Notre vérification a été effectuée conformément au mandat de vérification exposé à l'Annexe I du Règlement sur la gestion financière des établissements et des conseils régionaux et conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté, par conséquent, les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

A notre avis,

Le conseil régional s'est conformé aux dispositions de la loi susmentionnée et aux règlements s'y rapportant dans la mesure où en sont touchés ses revenus ou ses dépenses.

Le conseil régional s'est conformé aux principes et aux définitions se rapportant à la préparation du rapport financier annuel.

Les pratiques comptables du Conseil régional sont conformes aux normes et définitions contenues dans le Manuel de gestion financière publié par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Les procédures de contrôle interne suivies par le conseil régional relativement aux données financières sont valables.

Le conseil régional s'est conformé aux directives administratives émises par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le rapport financier annuel présente fidèlement la situation financière du conseil régional au 31 mars 1989 ainsi que ses revenus et dépenses et l'avoir des fonds pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes et aux pratiques comptables reconnues dans les établissements relevant du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Jean-Réal Charette, C.A.

Nom de l'associé responsable

Samson Bélair

Nom du vérificateur

800, Place Victoria

Tour de la Bourse - 30e étage

Montréal, Québec H4Z 1H8

Adresse

(514) 871-1515

Téléphone

Samson Bélair

Le vérificateur

21 Juin 1989

Date

Nom du conseil régional: CONSEIL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA RÉGION DE MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Code: 06-A

Page: 1 2 1

Annexe au rapport du vérificateur externe

exercice terminé le 31 mars 1989

NUMÉRO OU COMMENTAIRE	COMMENTAIRES

Questionnaire à remplir par le vérificateur externe

exercice terminé le 31 mars 19 89

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

QUESTIONNAIRE À REMPLIR PAR LE VÉRIFICATEUR EXTERNE

ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE

LE 31 MARS 1989

Questionnaire à remplir par le vérificateur externe

exercice terminé le 31 mars 1989

INSTRUCTIONS

1. Le présent questionnaire doit être complété pour tous les conseils de la santé et des services sociaux.

2. Le présent questionnaire doit être intégré au rapport financier annuel. Il en fait partie intégrante et doit être transmis au Ministère selon les modalités du rapport financier annuel.

3. Lorsque cela s'impose, un commentaire doit être effectué aux pages réservées à cet effet chaque fois qu'une question amène de votre part une réponse négative ou la constatation d'une irrégularité, d'une lacune ou d'une omission. Une réponse (oui) ne peut être donnée à une question amenant de telles constatations.

4. Toutes les réponses doivent être appuyées par une information probante versée au dossier de vérification du vérificateur externe.

5. Les réponses sont données en encerclant le chiffre approprié.

6. La page 123 constitue une feuille type pour la transmission de commentaires.

Questionnaire à remplir par le vérificateur externe

exercice terminé le 31 mars 19 89

SECTION I - RAPPORTS ET RÈGLEMENTATION		(1) OUI	(2) NON	(3) N/A	(4) NO DE COMMENTAIRE
Vous êtes-vous assurés que le rapport financier annuel préparé renferme toutes les parties qui doivent être transmises au Ministère?	201	(1)	2	3	——
Avez-vous soumis ou soumettrez-vous au conseil d'administration pour l'exercice terminé le 31 mars 1989:					
a) des commentaires et/ou recommandations écrits visant à améliorer le contrôle interne?	202	(1)	2	3	——
b) des commentaires additionnels aux annexes du rapport du vérificateur externe relatifs au respect de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, des règlements adoptés en vertu de cette Loi et des circulaires relativement à toute question ayant une incidence sur les dépenses ou les revenus?	203	1	(2)	3	——
Vous êtes-vous assurés de la conformité des pratiques comptables du conseil régional avec les normes et définitions contenues au Manuel de gestion financière?	204	(1)	2	3	——

Questionnaire à remplir par le vérificateur externe

exercice terminé le 31 mars 19 89

		(1) OUI	(2) NON	(3) N/A	(4) NO DE COMMENTAIRE
Le conseil d'administration a-t-il, en vue d'assurer le respect des articles 31 et 37 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, adopté des politiques internes:					
a) permettant de prévenir les conflits d'intérêts?	205	(1)	2	3	———
b) exigeant du directeur général que dans certains cas d'exceptions où il peut occuper un autre emploi, charge ou fonction pour lequel une rémunération lui serait versée ou un autre avantage quelconque lui serait accordé, d'obtenir la ou les autorisations requises?	206	(1)	2	3	———
c) dans la négative, avez-vous produit des recommandations au conseil d'administration?	207	1	2	(3)	———
Les études des demandes d'autorisation de projets d'investissement financés par le budget de fonctionnement d'un établissement, aux fins de transfert dans le fonds d'immobilisation:					
a) sont-elles effectuées selon des normes établies et approuvées par l'administration du conseil régional?	208	1	2	(3)	———
b) ces normes visent-elles à assurer le respect de la circulaire 03 02 30 04 ?	209	1	2	(3)	———
c) dans la négative, avez-vous fait des recommandations visant l'amélioration des études effectuées?	210	1	2	(3)	———

Questionnaire à remplir par le vérificateur externe

exercice terminé le 31 mars 19 89

		(1) OUI	(2) NON	(3) N/A	(4) NO DE COMMENTAIRE
Vos procédés de vérification vous ont-ils permis de vous assurer du respect des règlements découlant de la Loi sur les services de santé et les services sociaux relativement:					
a) à la sélection, à la nomination, aux mesures de fin d'engagement et de stabilité d'emploi applicables aux directeurs généraux? (Règlement R-8)	211	(1)	2	3	—
b) aux mesures de fin d'engagement et de stabilité d'emploi applicables aux:					
• cadres supérieurs?	212	(1)	2	3	—
• cadres intermédiaires? (Règlement R-9)	213	(1)	2	3	—
c) à la rémunération des:					
• directeurs généraux?	214	(1)	2	3	—
• cadres supérieurs?	215	(1)	2	3	—
• cadres intermédiaires? (Règlement R-10)	216	(1)	2	3	—

Questionnaire à remplir par le vérificateur externe

exercice terminé le 31 mars 19 89

SECTION II - REVENUS		(1) OUI	(2) NON	(3) N/A	(4) NO DE COMMENTAIRE
Vos procédés de vérification vous ont-ils permis de vous assurer:					
que selon l'article 29 du règlement sur la gestion financière, le conseil d'administration a pris les moyens nécessaires pour percevoir les revenus qui lui sont dus?	217	(1)	2	3	———
que les revenus de placements ont été comptabilisés selon leur source, c'est-à-dire en fonction des disponibilités de chaque fonds, et s'il y a lieu, des composantes de ces fonds?	218	(1)	2	3	———
que pour les taxes de vente ou d'accise le conseil régional prend les moyens nécessaires pour obtenir les exemptions auxquelles il a droit, ou pour les récupérer?	219	(1)	2	3	———
que le conseil régional a budgétisé des revenus suffisants pour financer le coût des activités accessoires de nature commerciale qu'il exerce ou qu'il a données en concession (y compris les frais indirects)?	220	(1)	2	3	———
Avez-vous fait l'analyse et obtenu des explications aux diminutions significatives des revenus suivants, par rapport à ceux de l'année précédente, provenant:					
a) des ventes de services?	221	(1)	2	3	———
b) des placements?	222	(1)	2	3	———

Questionnaire à remplir par le vérificateur externe

exercice terminé le 31 mars 19 89

SECTION III - DÉPENSES		(1) OUI	(2) NON	(3) N/A	(4) NO DE COMMENTAIRE
Vos procédés de vérification vous ont-ils permis de vous assurer:					
qu'aucune charge d'intérêt n'est imputée dans les cas autorisés d'emprunts interfonds?	223	(1)	2	3	—
que le coût direct brut de chaque centre d'activités (sauf l'"Administration générale") ne comprend pas de sommes versées					
a) pour l'achat de mobilier ou d'équipement?	224	(1)	2	3	—
b) pour la location avec option d'achat du mobilier, d'équipement ou d'un immeuble?	225	(1)	2	3	—
c) pour l'acquisition ou la construction d'immeubles?	226	(1)	2	3	—
que les dépenses imputées, le sont pour des activités prévues au Manuel de gestion financière?	227	(1)	2	3	—

Questionnaire à remplir par le vérificateur externe

exercice terminé le 31 mars 19 89

		(1) OUI	(2) NON	(3) N/A	(4) NO DE COMMENTAIRE
que le conseil régional a imputé aux centres d'activités accessoires (sauf les centres dont les activités sont financées par le MSSS) et aux centres des activités régionalisées une part des frais généraux proportionnelle à l'importance du coût des ressources utilisées?	228	(1)	2	3	———
que des frais indirects ont été imputés aux activités commerciales opérées au sein du conseil régional même si elles ont été exploitées par d'autres organismes?	229	(1) *	2	3	———
Vos procédés de vérification vous ont-ils permis de vous assurer que les charges extraordinaires ont été présentées correctement au rapport financier annuel?	230	1	2	(3)	———

Questionnaire à remplir par le vérificateur externe

exercice terminé le 31 mars 19 89

SECTION IV - AUTRES

Vos procédés de vérification vous ont-ils permis de vous assurer:

		(1) OUI	(2) NON	(3) N/A	(4) NO DE COMMENTAIRE
que le conseil régional a respecté le principe d'étanchéité entre les fonds?	231	(1)	2	3	———
que les emprunts interfonds sont autorisés par le conseil d'administration pour chaque projet spécifique?	232	(1)	2	3	———

Questionnaire à remplir par le vérificateur externe

exercice terminé le 31 mars 1989

		(1) OUI	(2) NON	(3) N/A	(4) NO DE COMMENTAIRE
SECTION VI - IMPORTANCE RELATIVE ET RISQUE DANS L'EXÉCUTION D'UNE MISSION DE VERIFICATION					
Avez-vous selon le chap. 5130 du Manuel de l'I.C.C.A:					
établi dans le contexte de l'ensemble des états financiers un seuil d'importance relative?	233	(1)	2	3	———
évalué les risques liés à la vérification?	234	(1)	2	3	———
fixé pour les fins de votre vérification un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitude financière importante dans les états financiers pris dans leur ensemble?	235	(1)	2	3	———
évalué la mesure dans laquelle le rapport financier comporte ou peut comporter des inexactitudes financières?	236	(1)	2	3	———
demandé à la direction, le cas échéant, de prendre des mesures appropriées à l'égard des inexactitudes importantes?	237	(1)	2	3	———
La direction a-t-elle donné suite à ces demandes?	238	(1)	2	3	———
Avez-vous formulé une ou des restrictions dans le rapport de vérification portant sur les états financiers du conseil régional?	239	1	(2)	3	———

Nom du conseil régional

CONSEIL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
DE LA RÉGION DE MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN (06-A)

Code

Page 1 2 3

Commentaires relatifs au questionnaire à remplir par le vérificateur externe

exercice terminé le 31 mars 1989

NUMÉRO DU COMMENTAIRE	COMMENTAIRES

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

PLAN

	Page
Deuxième partie — États financiers	
Résultats - fonds combinés:	
Fonds d'exploitation	
Fonds des activités régionalisées	
Fonds affecté des urgences-santé	200
Ventilation de l'excédent - fonds combinés:	
Fonds d'exploitation - activités accessoires	
Fonds des activités régionalisées	201
Soldes des fonds - fonds combinés:	
Fonds d'exploitation	
Fonds d'immobilisation	
Fonds des activités régionalisées	
Fonds affecté des urgences-santé	250
Bilan - fonds combinés:	
Fonds d'exploitation	
Fonds d'immobilisation	
Fonds des activités régionalisées	260
Notes aux états financiers	270

EXPLICATIONS ET CONCORDANCES – PAGE 2 0 0

Ligne 01 - Subventions M.S.S.S.
La subvention allouée par le Ministère pour la gestion du fonds affecté des travaux communautaires doit être inscrite au fonds d'exploitation (et non au fonds affecté). De même, les dépenses afférentes à cette subvention doivent être inscrites aux lignes appropriées du centre d'activités 8220 gestion des fonds affectés du fonds d'exploitation.

Lignes 02 et 03 - Revenus provenant des établissements (préciser)
Pour chaque colonne, indiquer le montant à la ligne 02 et le numéro de la note donnant les détails à la ligne 03.
Les précisions demandées sont les suivantes:
noms des établissements d'où provient le revenu et le montant respectif.

Ligne 04 - Revenus de placements
Les revenus de placements des activités accessoires incluent le revenu de placement de l'avoir propre (P.201. L.10).

Ligne 06 - Revenus d'autres sources
Pour les activités principales (C.1), les revenus d'autres sources incluent, le cas échéant, les transferts des fonds affectés (réf: explications, P.300. L.16).

Ligne 24 - Charges extraordinaires
Ce sont des charges non autorisées et non admissibles au financement par le Ministère. Même si elles sont reliées en tout ou en partie aux activités principales, elles doivent être comptabilisées dans les activités accessoires.

L.07. C.1	= P.300. L.21
L.24. C.2	= P.201. L.06. C.2 = P.349. L.24. C.4,
L.26. C 2	= P 201. L.14. C.3
L.26. C.3	= P.201. L.18. C.3
L.26. C.4	= P.501. L.21. C.5 = P.250. L.02. C.5 ou L.13. C.5 pour le conseil de la région de Montréal métropolitain
	= P.502. L.20. C.3 = P.250. L.02. C.5 ou L.13. C.5 pour le conseil de la région de Québec

Conseil de la santé et des services sociaux du Montréal métropolitain 06-A Page 2 00

Fonds combinés RESULTATS exercice terminés le 31 mars 89

FONDS D'EXPLOITATION

	Activités principales 1	Activités accessoires 2	Fonds des activités régionalisées 3	Fonds affectés des urgences-santé 4
PROVENANCE DES REVENUS				
Subventions M.S.S.S....................01	$5,903,532	$105,400		$30,085,698
Revenus provenant des établissements (préciser)............02			$20,336,016	XXXX
.....ANNEXE 1.........................03				
Revenus de placements................04	$277,842	$66,774	$86,083	$356,109
Revenus commerciaux..................05	XXXX	$68,586	XXXX	XXXX
Revenus d'autres sources.............06	$466,892		$365,773	$13,711,477
TOTAL (L.01 à L.06)...................07	$6,648,266	$240,760	$20,787,872	$44,153,284
NATURE DES DEPENSES				
Charges d'exploitation				
Salaires -personnel cadre...........08	$2,566,332		$274,980	$2,548,720
-personnel autre...........09	$1,576,461		$505,329	$4,296,841
Avantages sociaux généraux				
-personnel cadre...........10	$474,894		$52,893	$515,615
-personnel autre...........11	$265,375		$81,963	$780,041
Avantages sociaux particuliers				
-personnel cadre...........12	$33,836		$811	$99,777
-personnel autre...........13	$52,682		$18,692	$247,683
Charges sociales......................14	$355,944		$71,145	$654,948
Frais de déplacement.................15	$49,104		$18,719	$51,068
Services achetés......................16	$471,498		$14,968,372	$28,350,113
Communications........................17	$224,709		$53,767	$665,944
Loyer.................................18	$358,944	$26,346	$19,926	$272,511
Location d'équipement................19	$56,172		$26,387	$32,300
Fournitures de bureau................20	$118,951	$99	$59,630	$279,757
Autres frais..........................21	$100,583	$125,989	$4,243,126	$1,940,753
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (L.08 à L.21).........22	$6,705,485	$152,434	$20,395,740	$40,736,071
Dépenses en immobilisations et équipements........................23	$39,834		$39,850	$568,743
Charges extraordinaires..............24	XXXX	XXXX		
TOTAL (L.22 à L.24)..................25	$6,745,319	$152,434	$20,435,590	$41,304,814
EXCEDENT DES REVENUS SUR LES DEPENSES (excédent des dépenses sur les revenus).26	($97,053)	$88,326	$352,282	$2,848,470

Fonds combinés — VENTILATION DE L'EXCEDENT — exercice terminés le 31 mars 89

FONDS D'EXPLOITATION - ACTIVITES ACCESSOIRES	Revenus	Dépenses	EXCEDENT Execice courant	EXCEDENT Exercice précédent
	1	2	3	4
ACTIVITES COMPLEMENTAIRES				
8410 Administration de la santé communautaire..........01				
8420 Santé au travail..................02				
8490 Autres activités complémentaires..03	$105,400	$105,400	- -	- -
TOTAL (L.01 à L.03)....................04	$105,400	$105,400	$0	$0
ACTIVITES COMMERCIALES				
8600 Activités commerciales............05	$75,379	$47,034	$28,345	$35,330
CHARGES NON REPARTIES				
Charges extraordinaires................06	XXXX			
Autres (préciser)......................07	XXXX			
.....................................08				
TOTAL (L.06 à L.08)....................09	XXXX	$0	$0	$0
REVENUS IMPUTABLES A L'AVOIR PROPRE				
Revenus de placements avoir-propre.....10	$59,981	XXXX	$59,981	$46,582
Autres (préciser)......................11		XXXX		
.....................................12		XXXX		
TOTAL (L.10 à L.12)....................13	$59,981	XXXX	$59,981	$46,582
TOTAL (L.04 + L.05 + L.09 + L.13).........14	$240,760	$152,434	$88,326	$81,912
FONDS DES REVENUS REGIONALISEES				
8810 Approvisionnement en commun de biens et services..............................15	$1,082,731	$1,012,286	$70,445	$50,361
8820 Service regional de buanderie.....16	$17,795,516	$17,439,472	$356,044	($2,081,662)
8890 Autres activités régionalisées....17	$1,909,625	$1,983,832	($74,207)	$103,904
TOTAL (L.15 à L.17)....................18	$20,787,872	$20,435,590	$352,282	($1,927,397)

Fonds combinés **SOLDE DES FONDS** exercice teminé le 31 mars 1989

	FONDS D'EXPLOITATION				
	Activités principales 1	Avoir propre 2	Fonds immobilisations 3	Fonds des activités régionnalisées 4	Fonds affectés des urgences-santé 5
SOLDE CREDITEUR (DEBITEUR)					
AU DEBUT..............................01		$545,791	$4,483,808	($2,683,628)	$2,082,360
ADDITIONS					
Excédent des revenus sur les dépenses............................02			XXXX	$352,282	$2,848,470
Acquisitions à même les revenus des autres fonds:					
Fonds d'exploitation - Activités principales.........................03	XXXX	XXXX	$39,834	XXXX	XXXX
Fonds d'exploitation - Activités accessoires complémentaires........04	XXXX	XXXX		XXXX	XXXX
Fonds d'exploitation - Activités accessoires commerciales...........05	XXXX	XXXX		XXXX	XXXX
Fonds des activités régionalisées..06	XXXX	XXXX	$39,850	XXXX	XXXX
Fonds affectés (préciser)..........07	XXXX	XXXX	$1,035,068	XXXX	XXXX
.......ANNEXE 2....................08					
Rétroactivité des salaires.........09			XXXX		
Autres (préciser)..................10					
...................................11					
TOTAL (L.02 à L.11)................12	$0	$0	$1,114,752	$352,282	$2,848,470
DEDUCTIONS					
Excédent des dépenses sur les revenus.............................13	XXXX	$8,727	XXXX		
Pertes sur dispositions d'immobilisations...................14	XXXX	XXXX		XXXX	XXXX
Rétroactivité des salaires.........15			XXXX		
Autres (préciser)....ANNEXE 2A.....16				$47,380	$2,000,000
...................................17					
TOTAL (L.13 à L.17)................18	$0	$8,727	$0	$47,380	$2,000,000
VARIATION DE L'EXERCICE (L.12 - L.18).19	$0	($8,727)	$1,114,752	$304,902	$848,470
SOLDE CREDITEUR (DEBITEUR)					
A LA FIN (L.01 + L.19)................20	$0	$537,064	$5,598,560	($2,378,726)	$2,930,830

Fonds combinés BILAN exercice terminés le 31 mars 89

	Fonds d'exploitation 1	Fonds d'immobilisation 2	Fonds des activités régionalisées 3
ACTIF			
A COURT TERME			
Encaisse.....01	$1,953,165	$101,478	
Débiteurs - M.S.S.S.....02	$287,779	XXXX	$3,105
- Etablissements (préciser)..03	$65,961	XXXX	$5,065,339
.....ANNEXE 3.....04			
- Autres (préciser).....05	$244,142		$368,295
.....ANNEXE 4.....06			
Placements temporaires.....07			
Frais payés d'avance.....08	$75,426	XXXX	
Autres éléments (préciser)..NOTE 4.....09			
..STOCK DE FOURNITURES.....10	$66,241		$1,178,712
IMMOBILISATIONS...NOTE 5.....11	XXXX	$5,638,226	
A LONG TERME (préciser).....12	XXXX		
.....13			
TOTAL DE L'ACTIF (L.01 à L.13).....14	$2,692,714	$5,739,704	$6,615,451
PASSIF			
A COURT TERME			
Découvert de banque.....15		XXXX	$6,710,840
Emprunt de banque.....16			$697
Créditeurs et frais courus:			
- M.S.S.S.....17		XXXX	
- Etablissements...préciser.18	$720	XXXX	$161,154
.....ANNEXE 5.....19			
- Autres (préciser).....20	$2,154,930	XXXX	$2,046,437
.....ANNEXE 6.....21		XXXX	
Fraction de moins d'un an de la dette à long terme.....22	XXXX		
Autres éléments (préciser)..ANNEXE 7....23		$141,144	$75,049
.....24			
A LONG TERME (préciser).....25	XXXX		
.....26			
TOTAL DU PASSIF (L.15 à L.26).....27	$2,155,650	$141,144	$8,994,177
SOLDES DES FONDS.....28	$537,064	$5,598,560	($2,378,726)
TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DES FONDS (L.27 + L.28).....29	$2,692,714	$5,739,704	$6,615,451

Notes aux états financiers

exercice terminé le 31 mars 19 89

Note 1: Le résultat des opérations des ACTIVITÉS PRINCIPALES indiqué à la page 200, ligne 26, colonne 1 est traité de la façon suivante:

Le résultat se solde par un excédent des revenus sur les charges au montant de ____________ $ et est imputé au solde du fonds des ACTIVITÉS PRINCIPALES et demeure sujet à une libération comme incitatif financier après validation par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le résultat se solde par un excédent des charges sur les revenus au montant de 97 053 $ et est imputé au solde du fonds AVOIR PROPRE.

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

CONSEIL DE LA SANTE ET DES SERVICES SOCIAUX
DE LA REGION DE MONTREAL METROPOLITAIN (6A)

EXERCICE TERMINE LE 31 MARS 1989

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITES

La corporation fut instituée selon la loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q. chap. S-5). Ses principales fonctions sont décrites à l'article 18 de la loi précitée.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

a) Encaisse

Tous les argents perçus pour chacun des fonds sont versés dans un compte d'épargne à intérêt quotidien. La somme de l'encaisse de chacun des fonds représente le solde du compte de banque.

Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de caisse et distribués à chaque fonds au prorata de sa participation au solde bancaire mensuel moyen.

b) Stocks

Fonds d'exploitation:

Les stocks sont évalués au coût. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Fonds affecté des urgences-santé:

Les stocks sont évalués au coût. Le coût est déterminé selon les méthodes suivantes:

Stocks de base pour les trousses d'urgences-santé: coût moyen
Stocks de fournitures pharmaceutiques et de médicaments: épuisement successif.

Fonds des activités régionalisées:

Les stocks sont évalués au coût. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMTPABLES (suite)

b) Stocks

Fonds produits biologiques:

Les stocks sont évalués au coût. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

c) Immobilisations

Fonds d'exploitation et fonds affecté des urgences-santé:

Les dépenses en immobilisations de l'exercice apparaissent au coût à l'état des résultats et sont capitalisées au fonds des immobilisations.

Fonds des immobilisations:

Les immobilisations sont comptabilisées au coût.

Aucun amortissement annuel n'est calculé suite à une directive administrative du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Fonds Buanderie Centrale de Montréal:

Les immobilisations sont comptabilisées au coût.

L'amortissement annuel de la bâtisse et de l'équipement de buanderie est calculé en fonction de l'utilisation des éléments d'actif. Le taux d'amortissement utilisé est de .03285/kg.

L'amortissement annuel du matériel loué en vertu du contrat de location-acquisition est calculé en fonction de la durée du bail, soit 104 mois, selon la méthode de l'amortissement à intérêt composé (dotation uniforme).

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

CONSEIL DE LA SANTE ET DES SERVICES SOCIAUX
DE LA REGION DE MONTREAL METROPOLITAIN (6A)

EXERCICE TERMINE LE 31 MARS 1989

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

3. DEBITEURS

Fonds affecté des urgences-santé:

Avances aux compagnies d'ambulance	58 092
Organismes et autres	2 251 811
	$ 2 309 903

4. STOCKS

Fonds des activités régionalisées:

Lingerie et literie - Service régional de buanderie	$ 1 176 533
Fournitures - Achats de groupe	2 179
	$ 1 178 712

5. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Fonds des immobilisations:			
Mobilier et équipement de bureau	$ 1 895 869	--	$ 1 895 869
Améliorations locatives	837 920	--	837 920
Equipement informatique	2 611 488	--	2 611 488
Matériel roulant	292 949	--	292 949
	$ 5 638 226	--	$ 5 638 226

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

<u>Fonds Buanderie Centrale de Montréal:</u>

Machinerie, mobilier et équipement	$ 5 341 229	$ 827 792	$ 4 513 437
Bâtisse (*)	7 396 476	1 183 572	6 212 904
Matériel loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	570 368	292 758	277 610
	$13 308 073	$ 2 304 122	$11 003 951

(*) La bâtisse est érigée sur un terrain appartenant à l'Hôpital Louis-H. Lafontaine. Ledit terrain est loué au CONSEIL DE LA SANTE ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA REGION DE MONTREAL METROPOLITAIN (6A) en vertu d'un bail emphytéotique pour une période de 65 ans échéant le 30 juin 2042.

6. OBLIGATIONS A PAYER

<u>Fonds Buanderie Centrale de Montréal</u>:

Obligations à payer, série C, 12,5%, intérêts le 27 février et 27 août de chaque année, une première tranche de capital de $750 000 venant à échéance le 27 février 1990 et le solde de $1 250 000 venant à échéance à raison de $250 000 par année le 27 février de chacune des années 1991 à 1995 inclusivement	2 000 000
Obligations à payer, série D, 14%, intérêts les 15 juillet et 15 janvier de chaque année, échéant le 15 janvier 1991	2 025 000
Obligations à payer, série I, 9,55%, intérêts les 16 juin et 16 décembre de chaque année, échéant le 16 décembre 1996	1 800 000

Obligations à payer, série 2, 10.5%, intérêts le 27 mars et le 27 septembre de chaque année, échéant le 27 septembre 1993	3 000 000
	8 825 000
Tranche échéant à moins d'un an	750 000
	$ 8 075 000

Les versements sur les obligations à payer au cours des cinq (5) prochains exercices s'établissent comme suit:

Exercices se terminant les 31 mars:

1990	$ 750 000
1991	$ 2 275 000
1992	$ 250 000
1993	$ 250 000
1994	$ 250 000

7. OBLIGATION DECOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION

Fonds Buanderie Centrale de Montréal:

Contrats de location-acquisition	$ 277 611
Versements exigibles à court terme	74 005
	$ 203 606

Les paiements minimums exigibles au cours des exercices à venir en vertu d'un contrat de location-acquisition expirant en 1993 et le solde de l'obligation découlant de ce contrat de location-acquisition s'établissent comme suit:

Exercices se terminant les 31 mars:	
1990	97 992
1991	97 992
1992	97 992
1993	32 664
Paiements minimums exigibles en vertu du bail	326 640
Moins: Montant représentant les intérêts calculés à 10,27%	49 029
Solde de l'obligation	$ 277 611

8. EVENTUALITES

<u>Fonds des activités régionalisées:</u>

Des avis d'arbitrage, à l'intérieur de la composante du service régional de buanderie, sont susceptibles d'entraîner une perte pour le Conseil régional. Cette perte, difficilement quantifiable, sera imputée aux résultats de l'exercice alors en cours. De l'avis de l'administration, ces litiges sont non fondés.

<u>Fonds affecté des urgences-santé:</u>

Le Conseil régional est en arbitrage avec un transporteur ambulancier. Ce dernier réclame une somme d'environ 4 000 000 $; de ce montant, un passif de 850 000 $ est comptabilisé. De l'avis de l'administration de la Corporation d'urgences-santé de la région de Montréal Métropolitain, le solde de ce litige est non fondé. Advenant une perte, celle-ci sera comptabilisée dans les résultats de l'exercice en cours.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

9. ENGAGEMENT

a) Fonds d'exploitation:

Un bail pour une période de dix (10) ans, se terminant le ler avril 1990, a été signé pour un loyer annuel de $1. De plus, le locataire entretiendra à ses frais et maintiendra en bon état les lieux loués, pendant toute la durée du bail, et ne pourra exiger aucune compensation du bailleur.

De plus, le Conseil régional est engagé en vertu de différents contrats de location, échéant à différentes dates jusqu'en 1993, pour une somme totale d'environ 1 322 504 $.

b) Fonds des immobilisations et équipements des C.H.- projets financés par le service de la dette:

Le Conseil régional a autorisé des projets à certains établissements pour lesquels les engagements financiers sont reportés selon les prévisions de décaissements.

Les engagements financiers reportés sont répartis comme suit:

1990	8 210 027 $
1991	242 000 $

10. EVENEMENT POSTERIEUR A LA DATE DU BILAN

Fonds affecté des Urgences-santé

a) Le gouvernement a adopté une loi visant la création d'une corporation qui aura pour objet d'organiser et coordonner le transport ambulancier sur le territoire de la région de Montréal métropolitain.

Lorsque tous les articles de cette loi seront promulgués, les sommes mises à la disposition du Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Montréal métropolitain pour le fonctionnement de sa centrale de coordination des urgences et pour l'exercice des fonctions qui lui étaient confiées en matière de transport ambulancier ou d'interventions médicales d'urgence seront transférées à la Corporation d'urgences-santé de la région de Montréal Métropolitain, selon les lois et règlements en vigueur et selon les modalités adoptées par la ministre.

b) Le Conseil régional a obtenu une autorisation d'emprunt effective le ler avril 1989, d'un montant maximum de 10 000 000 $, pour l'implantation de la réforme du transport ambulancier 1989-90.

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

CONSEIL DE LA SANTE ET DES SERVICES SOCIAUX
DE LA REGION DE MONTREAL METROPOLITAIN (6A)

EXERCICE TERMINE LE 31 MARS 1989

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Le Conseil régional agit en tant que mandataire d'un fonds affecté destiné à la CORPORATION D'URGENCES-SANTE DE LA REGION DE MONTREAL METROPOLITAIN et cette dernière est administrativement responsable des décisions de dépenses de même des engagements et déboursés qui en découlent.

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

PLAN

	Page
Troisième partie — Fonds d'exploitation: Renseignements complémentaires	
Activités principales:	
Détail des revenus	300
Dépenses par centre d'activités et par catégorie	310
Activités accessoires:	
Résultats par centre d'activités	320
Ventilation des charges:	
Frais de déplacement, de séjour, d'inscription et charges extraordinaires	349
Précisions aux renseignements complémentaires — partie 3	390

EXPLICATIONS – PAGE 3 0 0

Ligne 18 - Revenus d'autres sources
Pour une explication plus détaillée des revenus d'autres sources, le conseil régional doit consulter le Manuel de gestion financière.

Ligne 12 - Remboursement-taxe sur essence
Le remboursement de la taxe sur l'essence est comptabilisé comme autre revenu et non déduit des dépenses.

Lignes 13 et 14 - Remboursement-taxe de vente fédérale et taxe d'accise.
D'une façon générale, ces taxes sont déduites du coût. Cependant, le conseil régional peut réclamer, après vérification, des montants que le fournisseur n'a pas déduits au moment de la facturation. Si de telles sommes sont perçues par la suite, elles sont considérées comme autres revenus. Il est à noter toutefois que les remboursements de taxe de vente s'appliquant à l'acquisition des immobilisations doivent être déduits du coût des actifs du fonds d'immobilisation.

Ligne 16 - Transferts des fonds affectés
Selon les directives communiquées par le Ministère, le fonds affecté des services ambulanciers ainsi que la composante services à domicile du fonds affecté des services en C.L.S.C. pourraient être autorisés à transférer des frais de gestion au centre d'activités 8220 gestion des fonds affectés du fonds d'exploitation. Les sommes requises pour défrayer ces frais sont inscrites à la ligne 16.

Il est à noter cependant que les dépenses en immobilisations et équipements des fonds affectés ne transitent pas par le fonds d'exploitation; elles sont transférées directement au fonds d'immobilisaton.

L.16	= P 522, L.12, C.2 + P 523, L.19, C.1
L.21	= P 200, L.07, C.1

Fonds d'exploitation - Activités principales exercice terminé le 31 mars 1989

DETAIL DES REVENUS

		1
Financement de M.S.S.S.	01	$5,903,532
Revenus provenant des établissements		
Ventes de services	02	
Prêts de ressources humaines	03	
TOTAL (L.02 + L.03)	04	$0
Revenus de placements	05	$277,842
Revenus d'autres sources:		
Location d'emplacements	06	$2,831
Recouvrements de charges	07	
Ventes:		
Documents, brochures	08	$14,685
Rebus et autres	09	
Emission de permis	10	
Subvention gouvernementale à l'embauche	11	
Remboursement:		
Taxe sur essence	12	
Taxe de vente fédérale	13	
Taxe d'accise	14	
Intérêts sur comptes en souffrance	15	
Transferts des fonds affectés (préciser)..SERVICE A DOMICILE	16	$117,700
	17	
Autres revenus (préciser)..ANNEXE 8	18	$331,676
	19	
TOTAL (L.06 à L.19)	20	$466,892
TOTAL DES REVENUS (L.01 + L.04 + L.05 + L.20)	21	$6,648,266

Fonds d'exploitation - Activités principales combinés DEPENSES PAR CENTRE D'ACTIVITE ET PAR CATEGORIE exercice terminé le 31 mars 1989

Catégorie de dépenses	0110 Planification des programmes 1	0120 Communication et relations avec la population 2	0130 Services aux. aux établissements et organismes 3	0210 Administration générale 4	0220 Gestion des fonds affectés 5	0230 Informatique 6	TOTAL 7
CHARGES D'EXPLOITATION							
Salaires........................01	$1,422,178	$676,911	$508,627	$554,750	$942,714	$37,613	$4,142,793
Avantages sociaux généraux......02	$244,950	$128,967	$83,963	$100,095	$173,505	$8,789	$740,269
Avantages sociaux particuliers..03	$32,057	$15,794	$10,694	$15,426	$12,547		$86,518
Charges sociales................04	$119,046	$59,190	$41,448	$51,390	$79,727	$5,143	$355,944
Frais de déplacement............05	$25,322	$4,326	$7,954	$2,117	$9,202	$183	$49,104
Services achetés................06	$40,508	$6,892	$164,574	$50,287	$52,182	$157,055	$471,498
Communications..................07	$630	$21,088	$20,474	$178,509	$419	$3,589	$224,709
Loyer...........................08	XXXX	XXXX	XXXX	$358,944	XXXX	XXXX	$358,944
Location d'équipement...........09	$16	$55	$6,936	$48,478	$687		$56,172
Fourniture de bureau............10	$92	$272	$7,273	$80,195	$7,274	$23,845	$118,951
Autres frais....................11		$16,350	$403	$81,433	$2,397		$100,583
TOTAL (L.01 à L.11).............12	$1,884,799	$929,845	$852,346	$1,521,624	$1,280,654	$236,217	$6,705,485
DEPENSES EN IMMOBILISATION ET EQUIPEMENT							
Achat ou location avec option d'achat de mobilier et d'équipement.....................13	XXXX	XXXX	XXXX	$46,930	XXXX	XXXX	$46,930
Acquisition, constructions d'immobilisations...............14	XXXX	XXXX	XXXX		XXXX	XXXX	$0
Réparations majeures, rénovations, aménagement d'immeubles.........15	XXXX	XXXX	XXXX	($7,096)	XXXX	XXXX	($7,096)
TOTAL (L.13 à L.15).............16	$0	$0	$0	$39,834	$0	$0	$39,834
TOTAL DES DEPENSES (L.12 + L.16)..17	$1,884,799	$929,845	$852,346	$1,561,458	$1,280,654	$236,217	$6,745,319

Fonds combinés **RESULTATS** exercice teminé le 31 mars 1989

	8410 Administration de la santé communautaire 1	8420 Santé en travail 2	8490 Autres activités complémentaires 3	8600 Activités commerciales 4	TOTAL 5
PROVENANCES DES REVENUS					
Subventions du M.S.S.S..............01	XXXX	XXXX	$105,400	XXXX	$105,400
Revenus provenant des établissements.......................02		XXXX	XXXX	XXXX	$0
Subventions du C.S.S.T..............03	XXXX		XXXX	XXXX	$0
Revenus de placements...............04					$0
Revenus de commerciaux..............05	XXXX	XXXX	XXXX	$75,379	$75,379
Autres revenus ou recouvrements de charges..........................06				XXXX	$0
TOTAL (L.01 à L.06).................07	$0	$0	$105,400	$75,379	$180,779
NATURES DES DEPENSES					
CHARGES D'EXPLOITATION					
Salaires............................08					$0
Avantages sociaux généraux..........09					$0
Avantages sociaux particuliers......10					$0
Charges sociales....................11					$0
Frais de déplacement................12					$0
Services achetés....................13					$0
Communications......................14					$0
Loyer...............................15	XXXX			$26,346	$26,346
Location d'équipement...............16					$0
Fournitures de bureau...............17				$99	$99
Autres frais........................18			$105,400	$20,589	$125,989
TOTAL (L.08 à L.18).................19	$0	$0	$105,400	$47,034	$152,434
Dépenses en immobilisations et équipements.......................20	XXXX				$0
TOTAL (L.19 + L.20).................21	$0	$0	$105,400	$47,034	$152,434
EXCEDENT DES REVENUS SUR LES DEPENSES (DES DEPENSES SUR LES REVENUS)........22	$0	$0	$0	$28,345	$28,345

Fonds d'exploitation exercice terminés le 31 mars 89

FRAIS DE DEPLACEMENT, DE SEJOUR, D'INSCRIPTION ET CHARGES EXTRAORDINAIRES

ACTIVITES PRINCIPALES ET ACCESSOIRES

FRAIS DE DEPLACEMENT, DE SEJOUR, D'INSCRIPTION		Execice courant 3	Exercice précédent 4
. Hors Québec - président du c.a	01		
- autres membres du c.a	02		
- directeur général	03		
- autres cadres	04	$1,418	
TOTAL (L.01 à L.04)	05	$1,418	$0
. Hors Canada - président du c.a	06		
- autres membres du c.a	07		
- directeur général	08		
- autres cadres	09	$4,823	
TOTAL (L.06 à L.09)	10	$4,823	$0
TOTAL (L.05 + L.10)	11	$6,241	$0
TOTAL POUR L'ENSEMBLE DU CONSEIL REGIONAL	12	$58,172	

CHARGES EXTRAORDINAIRES		Personnel cadre 1	Personnel autre 2	Autres 3	Total c.1+c.2+c.3 4
Sommes excédant les normes et barèmes gouvernementaux	13				
Rémunération-fonctions non prévues aux conditions de travail	14	XXXX	XXXX		
Avantages sociaux reliés aux lignes 13 et 14	15				
Charges sociales reliées aux lignes 13, 14 et 15	16				
Primes d'assurances sur la vie d'individus à titre personnel	17				
Versements pour constitution de rentes et autres	18				
Cotisations aux corporations proffessionnelles et associations de cadres et d'employés	19				
Intérêts sur emprunts non autorisés	20	XXXX	XXXX		
Amandes, pénalités et intérêts afférents	21	XXXX	XXXX		
Autres (préciser)	22				
....	23				
TOTAL (L.13 à L.23)	24				

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

PLAN

Page

Quatrième partie — Fonds des activités régionalisées: Renseignements complémentaires

Résultats par centre d'activités	400
Solde de fonds par centre d'activités	410
Précisions aux renseignements complémentaires — partie 4	490

EXPLICATIONS ET CONCORDANCES – PAGE 4 0 0

À chaque fois qu'il est demandé de préciser, indiquer dans la colonne concernée et à la ligne où est mentionné "préciser" le montant: dans la même colonne et à la ligne suivante indiquer la note qui donne les détails en page 490.

L.20. C.1	= P.201. L.15. C.3
L.20. C.2	= P.201. L.16. C.3
L.20. C.3	= P.201. L.17. C.3
L.20. C.4	= P.201. L.18. C.3

Fonds des activités régionalisés exercice terminés le 31 mars 89

RESULTATS PAR CENTRE D'ACTIVITES

	8810 Approvisionnement en commun de biens et services	8820 Service régional de buanderie	EXCEDENT 8890 Autres activités régionalisées	TOTAL
	1	2	3	4
PROVENANCE DES REVENUS				
Revenus provenant des établissements..01	$1,013,974	$17,623,947	$1,698,095	$20,336,016
Revenus de placements..................02	$57,311		$28,772	$86,083
Revenus d'autres sources (préciser)...03	$11,446	$171,569	$182,758	$365,773
..............ANNEXE 9................04				$0
TOTAL (L.01 à L.04)...................05	$1,082,731	$17,795,516	$1,909,625	$20,787,872
NATURE DES DEPENSES				
Charge d'exploitation				
Salaires..............................06	$577,297	$173,806	$29,206	$780,309
Avantages sociaux généraux............07	$107,901	$25,787	$1,168	$134,856
Avantages sociaux particuliers........08	$16,503	$3,000		$19,503
Charges sociales......................09	$54,155	$14,547	$2,443	$71,145
Frais de déplacement..................10	$12,725	$4,102	$1,892	$18,719
Services achetés......................11	$94,780	$14,823,704	$49,888	$14,968,372
Communications........................12	$50,619	$3,148		$53,767
Loyer.................................13	$19,756		$170	$19,926
Location d'équipement.................14	$23,604	$1,045	$1,738	$26,387
Fournitures de bureau.................15	$23,161	$34,198	$2,271	$59,630
Autres frais..........................16	$10,851	$2,342,219	$1,890,056	$4,243,126
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (L.06 à L.16)..........................17	$991,352	$17,425,556	$1,978,832	$20,395,740
Dépenses en immobilisations et équipements...........................18	$20,934	$13,916	$5,000	$39,850
TOTAL (L.17 + L.18)...................19	$1,012,286	$17,439,472	$1,983,832	$20,435,590
EXCEDENT DES REVENUS SUR LES DEPENSES (DES DEPENSES SUR LES REVENUS)..........20	$70,445	$356,044	($74,207)	$352,282

Fonds des activités régionalisés exercice terminés le 31 mars 89

SOLDE PAR CENTRE D'ACTIVITES

	8810 Approvisionnement en commun de biens et services	8820 Service régional de buanderie	EXCEDENT 8890 Autres activités régionalisées	TOTAL
	1	2	3	4
SOLDE AU DEBUT.............................01	190,987	(2,970,355)	95,740	(2,683,628)
ADDITIONS				
Exédent des revenus sur les dépenses..02	70,445	356,044		426,489
Rétroactivité des salaires............03				0
Autres (préciser)......................04				0
....................................05				0
....................................06				0
TOTAL (L.02 à L.06)......................07	70,445	356,044	0	426,489
DEDUCTIONS				
Exédent des dépenses sur les revenus..08			74,207	74,207
Rétroactivité des salaires............09				0
Autres (préciser)......................10				0
...RISTOURNE AUX ETABLISSEMENTS.......11	47,380			47,380
....................................12				0
TOTAL (L.08 à L.12)......................13	47,380	0	74,207	121,587
VARIATION DE L'EXERCICE (L.07 - L.13)...14	23,065	356,044	(74,207)	304,902
SOLDE A LA FIN (L.01 + L.14)............15	214,052	(2,614,311)	21,533	(2,378,726)

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

PLAN

	Page
Cinquième partie — Fonds affectés: Renseignements complémentaires	
Fonds affecté des urgences-santé-résultats par composante:	
Opérations courantes - transport ambulancier - formation des techniciens ambulanciers - soutien en médicaments	501
Fonds affecté des urgences-santé - résultats par composante:	
Info-santé - service médical d'urgence à domicile	502
Fonds affecté des urgences santé - solde de fonds par composante:	
Opérations courantes - transport ambulancier - formation des techniciens ambulanciers - soutien en médicaments	
Info-santé - service médical d'urgence à domicile	503
Fonds affectés combinés - bilan:	
Fonds des immobilisations et équipements des établissements	
Fonds des locations d'espaces	511
Fonds affectés combinés - bilan:	
Fonds des urgences-santé	
Fonds des services ambulanciers	
Fonds des services en C.L.S.C.	
Fonds des travaux communautaires	512
Fonds affectés combinés - bilan:	
Fonds de recherche en santé communautaire	
Fonds des mesures de désengorgement des urgences	
Fonds des médecins en régions éloignées	513
Autres fonds affectés - bilan	514

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

PLAN

	Page
Cinquième partie — Suite	
Fonds affectés combinés - analyse de la provenance et de l'utilisation des fonds:	
Fonds des immobilisations et équipements des établissements	
Fonds des locations d'espaces	521
Fonds affecté des services en C.L.S.C.:	
Analyse de la provenance et de l'utilisation du fonds par composante	522
Fonds affectés combinés - analyse de la provenance et de l'utilisation des fonds:	
Fonds des services ambulanciers	
Fonds des travaux communautaires	
Fonds de recherche en santé communautaire	
Fonds des mesures de désengorgement des urgences	
Fonds des médecins en régions éloignées	523
Autres fonds affectés - analyse de la provenance et de l'utilisation des fonds	524
Immobilisations et équipements des C.H. - liste des contributions aux projets d'immobilisations inférieurs à 1,000,000$	531
Immobilisations et équipements des C.H. - liste des contributions aux projets autorisés d'équipement	532
Immobilisations des C.L.S.C., C.A.H, C.A.R. et C.S.S. - liste des contributions aux projets inférieurs à 250,000$	533
Équipements des C.L.S.C., C.A.H., C.A.R. et C.S.S. - renseignements additionnels	534

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

PLAN

	Page
Cinquième partie — Suite	
Fonds des locations d'espaces - renseignements additionnels	535
Fonds des services en C.L.S.C. (services à domicile) - renseignements additionnels	536
Fonds des services en C.L.S.C. (autres programmes) - renseignements additionnels	537
Fonds des services ambulanciers - renseignements additionnels	538
Fonds des services ambulanciers - renseignements additionnels sur les salaires	539
Précisions aux renseignements complémentaires — partie 5	590

EXPLICATIONS ET CONCORDANCES – PAGE 5 0 1

À chaque fois qu'il est demandé de préciser, indiquer dans la colonne concernée et à la ligne où est mentionné "préciser" le montant: dans la même colonne et à la ligne suivante indiquer la note qui donne les détails en page 590.

Un état des revenus et des dépenses est présenté pour le fonds affecté des urgences-santé parce que, malgré son appellation, celui-ci n'est pas exclusivement un fonds pour attribution et certaines catégories de dépenses peuvent lui être imputées.

Ligne 19 - Dépenses en immobilisations et équipements
Ces dépenses sont transférées au fonds d'immobilisation (P.250. L.07. C.3)

L.21. C.5 = P.200. L.26. C.4

Fonds affectés des Urgences santé – Région de Montréal métropolitain — exercice teminé le 31 mars 1989

RESULTATS PAR COMPOSANTE

	Opérations courantes 1	Transport ambulancier 2	Formation techniciens ambulanciers 3	Soutien en médicaments 4	TOTAL 5
PROVENANCES DES REVENUS					
Subventions du M.S.S.S..............01	$11,123,005	$18,962,693			$30,085,698
Revenus de placements...............02	$25,315	$5,991	$324,803		$356,109
Revenus d'autres sources (préciser).03	$58,206	$12,962,358	$18,899	$672,014	$13,711,477
..........ANNEXE 10................04					$0
..................................05					$0
TOTAL (L.01 à L.05).................06	$11,206,526	$31,931,042	$343,702	$672,014	$44,153,284
NATURES DES DEPENSES CHARGES D'EXPLOITATION					
Salaires............................07	$4,637,455	$1,839,623	$151,999	$216,484	$6,845,561
Avantages sociaux généraux..........08	$889,749	$335,713	$34,599	$35,595	$1,295,656
Avantages sociaux particuliers......09	$284,211	$43,072	$12,611	$7,566	$347,460
Charges sociales....................10	$446,365	$173,442	$14,704	$20,437	$654,948
Frais de déplacement................11	$35,472	$9,620	$5,357	$619	$51,068
Services achetés....................12	$3,553,563	$24,778,817	$13,832	$3,901	$28,350,113
Communications......................13	$288,233	$376,948	$25	$738	$665,944
Loyer...............................14	$272,511	XXXX	XXXX	XXXX	$272,511
Location d'équipement...............15	$30,105	$2,195			$32,300
Fournitures de bureau...............16	$153,210	$117,458	$10	$9,079	$279,757
Autres frais........................17	$198,060	$1,320,105	$18,899	$403,689	$1,940,753
Total des charges d'exploitation (L.07 à L.17)........................18	$10,788,934	$28,996,993	$252,036	$698,108	$40,736,071
Dépenses en immobilisations et équipements......................19	$422,795	$145,948	XXXX	XXXX	$568,743
TOTAL (L.18 + L.19).................20	$11,211,729	$29,142,941	$252,036	$698,108	$41,304,814
EXCEDENT DES REVENUS SUR LES DEPENSES (DES DEPENSES SUR LES REVENUS)........21	($5,203)	$2,788,101	$91,666	($26,094)	$2,848,470

Nom du conseil régional: CONSEIL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA RÉGION DE MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Code: 06-A

Fonds affectés des urgences-santé - Région de Québec

RÉSULTATS PAR COMPOSANTE

exercice terminé le 31 mars 19 89

		Info-santé (1)	Service médical d'urgence à domicile (2)	TOTAL (3)
PROVENANCE DES REVENUS				
Subventions M.S.S.S.	01			
Revenus de placements	02			
Revenus d'autres sources (préciser)	03			
	04			
	05			
TOTAL (L.01 à L.05)	06			
NATURE DES DÉPENSES				
Charges d'exploitation				
Salaires	07		XXXX	
Avantages sociaux généraux	08		XXXX	
Avantages sociaux particuliers	09		XXXX	
Charges sociales	10		XXXX	
Frais de déplacement	11		XXXX	
Services achetés	12			
Communications	13		XXXX	
Location d'équipement	14		XXXX	
Fournitures de bureau	15		XXXX	
Autres frais	16		XXXX	
Total des charges d'exploitation (L.07 à L.16)	17			
Dépenses en immobilisations et équipements	18		XXXX	
TOTAL (L.17 + L.18)	19			
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS)	20			

EXPLICATIONS ET CONCORDANCES – PAGE 5 0 3

À chaque fois qu'il est demandé de préciser, indiquer dans la colonne concernée et à la ligne où est mentionné "préciser" le montant: dans la même colonne et à la ligne suivante indiquer la note qui donne les détails en page 590.

L.13. C.5 = P.250. L.20. C.5 pour le conseil de la région de Montréal métropolitain
L.26. C.5 = P.250. L.20. C.5 pour le conseil de la région de Québec

Fonds affectés des Urgences santé

exercice temine le 31 mars 1989

SOLDE PAR COMPOSANTE

Région de Montréal Métropolitain	Opérations courantes 1	Transport ambulancier 2	Formation techniciens ambulanciers 3	Soutien en médicaments 4	TOTAL 5
SOLDE AU DEBUT..........................01	($32,990)	$424,368	$1,639,185	$51,797	$2,082,360
ADDITIONS					
Excédent des revenus sur les dépenses..02		$2,788,101	$91,666		$2,879,767
Rétroactivité des salaires.............03					$0
Autres éléments (préciser).............04					$0
......................................05					$0
Total (L.02 à L.05)....................06	$0	$2,788,101	$91,666	$0	$2,879,767
DEDUCTIONS					
Excédent des dépenses sur les revenus..07	$5,203			$26,094	$31,297
Rétroactivité des salaires.............08					$0
Autres éléments (préciser).............09					$0
..TRANSFERT AU M.S.S.S.................10		$360,815	$1,639,185		$2,000,000
Total (L.07 à L.10)....................11	$5,203	$360,815	$1,639,185	$26,094	$2,031,297
VARIATION DE L'EXERCICE (L.06 - L.11)............................12	($5,203)	$2,427,286	($1,547,519)	($26,094)	$848,470
SOLDE A LA FIN (L.01 + L.12)............13	($38,193)	$2,851,654	$91,666	$25,703	$2,930,830

Région de Québec	Info-santé 1	Service médical d'urgence à domicile 2	Total 3
SOLDE AU DEBUT...14			
ADDITIONS			
Excédent des revenus sur les dépenses..................................15			
Rétroactivité des salaires...16			
Autres éléments (préciser)...17			
....18			
Total (L.15 à L.18)..19			
DEDUCTIONS			
Excédent des dépenses sur les revenus..................................20			
Rétroactivité des salaires...21			
Autres éléments (préciser)...22			
....23			
Total (L.20 à L.23)..24			
VARIATION DE L'EXERCICE (L.19 - L.24)..25			
SOLDE A LA FIN (L.14 + L.25)...26			

Fonds affectés combinés BILAN exercice terminés le 31 mars 89

FONDS D'IMMOBILISATIONS ET EQUIPEMENTS DES ETABLISSEMENTS

	Immobilisations et équipements des C.H.	Immobilisations C.L.S.C.,C.A.H. C.A.R. ET C.S.S.	Equipement des C.L.S.C.,C.A.H. C.A.R. ET C.S.S.	Fonds des locations d'espace
	1	2	3	4
ACTIF				
A COURT TERME				
Encaisse....01		$26,862	$18,588	$1,259,291
Débiteurs - M.S.S.S....02	XXXX	XXXX	XXXX	$300,000
- M.S.S.S. enveloppe allouée....03	$31,587,190	$6,349,314	$3,149,045	XXXX
- M.S.S.S.intérêts sur emprunts..04	$770,066	$129,053	$103,734	XXXX
- Etablissements....05				$426
- Autres (préciser)..ANNEXE 11...06	$1,063,889			
....07				
Placements temporaires....08				
Autres élements (préciser)....09				
....10				
TOTAL DE L'ACTIF (L.01 à L.10)....11	$33,421,145	$6,505,229	$3,271,367	$1,559,717
PASSIF				
A COURT TERME				
Découvert de banque....12	$158,911			
Emprunts de banque....13	$13,798,379	$1,719,125	$718,753	
Intérêts à payer sur emprunt....14	$770,066	$129,053	$103,734	
Créditeurs et frais courus:				
- Etablissements exercice courant....15	$10,935,381	$2,200,523	$1,350,225	$1,252,302
- Etablissements exercices précédents....16	$7,513,038	$2,369,513	$990,240	$98,286
- Autres (préciser)......ANNEXE 12....17	$130,088		$2,000	$60,000
....18				
Autres éléments (préciser)....19				
....20				
TOTAL DU PASSIF (L.12 à L.20)....21	$33,305,863	$6,418,214	$3,164,952	$1,410,588
SOLDES DES FONDS....22	$115,282	$87,015	$106,415	$149,129
TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DES FONDS (L.21 + L.22)....23	$33,421,145	$6,505,229	$3,271,367	$1,559,717

Fonds affectés combinés BILAN exercice terminés le 31 mars 89

	Fonds des urgences santé	Fonds des services ambulanciers	Fonds des services en C.L.S.C.	Fonds des travaux communautaires
	1	2	3	4
ACTIF				
A COURT TERME				
Encaisse....................................01			$1,782,694	$925,974
Débiteurs - M.S.S.S.........................02	$3,275,818		$1,034,475	
- Etablissements.................03	$2,406,699		$26,989	
- Autres (préciser)..NOTE 3......04	$2,309,903		$23,027	
....................ANNEXE 13..........05				
Placements temporaires......................06				
Frais payés d'avance........................07	$27,308	XXXX	XXXX	XXXX
Autres élements (préciser).................08				
...STOCK DE FOURNITURES.....................09	$207,104			
TOTAL DE L'ACTIF (L.01 à L.09)................10	$8,226,832	$0	$2,867,185	$925,974
PASSIF				
A COURT TERME				
Découvert de banque.........................11	$807,662			
Emprunts de banque..........................12			$866,969	
Créditeurs et frais courus:				
- Etablissements exercice courant........13			$1,576,541	
- Etablissements exercices précédents....14			$35,469	
- Organismes exercice courant............15	XXXX	XXXX		$686,817
- Organismes exercices précédent.........16	XXXX	XXXX	$177,963	$27,528
- Autres (préciser)...ANNEXE 14..........17	$4,487,483			
....18				
Autres éléments (préciser).....DEPOT SUR...19	$857			
..............................EQUIPEMENT..20				
TOTAL DU PASSIF (L.11 à L.20)................21	$5,296,002	$0	$2,656,942	$714,345
SOLDES DES FONDS.............................22	$2,930,830	$0	$210,243	$211,629
TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DES FONDS (L.21 + L.22)......................23	$8,226,832	$0	$2,867,185	$925,974

Fonds affectés combinés BILAN exercice terminés le 31 mars 89

	Fonds de recherche en santé communautaire 1	Fonds des mesures de désengorgement des urgences 2	Fonds des médecins en region éloignée 3
ACTIF			
A COURT TERME			
Encaisse..........01	$236,455	$4,336,780	
Débiteurs - M.S.S.S..........02		$484,394	
- Etablissements (préciser)......03		$242,559	
..........ANNEXE 15..........04			
- Autres (préciser)..........05			
..........06			
Placements temporaires..........07			
Autres élements (préciser)..........08			
..........09			
TOTAL DE L'ACTIF (L.01 à L.09)..........10	$236,455	$5,063,733	$0
PASSIF			
A COURT TERME			
Découvert de banque..........11			
Emprunts de banque..........12		$2,643,185	
Créditeurs et frais courus:			
- Etablissements (préciser)..COURANT.....13	$59,850	$1,281,651	
..........PRECEDANTS..14	$31,132	$383,034	
- Autres (préciser)....ANNEXE 16..........15		$668,503	
..........16			
Autres éléments (préciser)..........17			
..........18			
TOTAL DU PASSIF (L.11 à L.18)..........19	$90,982	$4,976,373	$0
SOLDES DES FONDS..........20	$145,473	$87,360	$0
TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DES FONDS (L.19 + L.20)..........21	$236,455	$5,063,733	$0

Autres fonds affectés combinés BILAN exercice terminés le 31 mars 89

	Programmes de santé 1	Programmes de services sociaux 2	Marge de manoeuvre 3
ACTIF			
A COURT TERME			
Encaisse....01	$403,906	$1,235,336	$238,983
Débiteurs - M.S.S.S....02		$34,000	
....03			
- Etablissements (préciser)....04			
....05			
- Autres (préciser)....06			
....07			
Placements temporaires....08			
Autres élements (préciser)....09			
....10			
TOTAL DE L'ACTIF (L.01 à L.10)....11	$403,906	$1,269,336	$238,983
PASSIF			
A COURT TERME			
Découvert de banque....12			
Emprunts de banque....13			
Créditeurs et frais courus:			
- Etablissements (préciser).COURANT....14	$105,985	$780,608	$43,996
....PRECEDANTS...15	$297,921	$481,578	$179,246
- Autres (préciser)....FOURNISSEURS....16		$6,000	
....DIVERS....17			
Autres éléments (préciser)....18			
....19			
TOTAL DU PASSIF (L.12 à L.19)....20	$403,906	$1,268,186	$223,242
SOLDES DES FONDS....21		$1,150	$15,741
TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DES FONDS (L.20 + L.21)....22	$403,906	$1,269,336	$238,983

Autres fonds affectés combinés BILAN exercice terminés le 31 mars 89

	Désinstitutionnalisation des établissements de la région 6A 1	Priorités régionales 2	Répit dépannage déficience intellectuelle 3
ACTIF			
A COURT TERME			
Encaisse....................................01	$313,050	$727,583	
Débiteurs - M.S.S.S..........................02			$141,500
....03			
- Etablissements (préciser)......04	$7,000	$249,719	
....................ANNEXE 17.............05			
- Autres (préciser)..............06			
....07			
Placements temporaires......................08			
Autres élements (préciser).................09			
....10			
TOTAL DE L'ACTIF (L.01 à L.10)................11	$320,050	$977,302	$141,500
PASSIF			
A COURT TERME			
Découvert de banque.........................12			
Emprunts de banque..........................13			
Créditeurs et frais courus:			
- Etablissements (préciser)..COURANT.....14	$268,471	$429,682	$141,500
................................PRECEDANTS..15	$51,579	$533,676	
- Autres (préciser)......................16			
....17			
Autres éléments (préciser)..................18			
....19			
TOTAL DU PASSIF (L.12 à L.19)................20	$320,050	$963,358	$141,500
SOLDES DES FONDS.............................21	$0	$13,944	$0
TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DES FONDS (L.20 + L.21)........................22	$320,050	$977,302	$141,500

Autres fonds affectés combinés BILAN exercice terminés le 31 mars 89

	Unité de médecine familiale 1	Fonds du SIRACBOF 2	Fonds de fluoruration de l'eau 3
ACTIF			
A COURT TERME			
Encaisse..01	$311,326	$9,342	$115,490
Débiteurs - M.S.S.S...........................02	$639,583		
....03			
- Etablissements (préciser)........04			
....05			
- Autres (préciser)................06			
....07			
Placements temporaires.......................08			
Autres élements (préciser)...................09			
....10			
TOTAL DE L'ACTIF (L.01 à L.10)..................11	$950,909	$9,342	$115,490
PASSIF			
A COURT TERME			
Découvert de banque...........................12			
Emprunts de banque............................13			
Créditeurs et frais courus:			
- Etablissements (préciser)..COURANT.......14	$904,140		
.............................PRECEDANTS....15			
- Autres (préciser) FOURNISSEURS DIVERS.....16			$26,181
....17			
Autres éléments (préciser)....................18			
....19			
TOTAL DU PASSIF (L.12 à L.19)...................20	$904,140	$0	$26,181
SOLDES DES FONDS...............................21	$46,769	$9,342	$89,309
TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DES FONDS (L.20 + L.21).........................22	$950,909	$9,342	$115,490

Autres fonds affectés combinés BILAN exercice terminés le 31 mars 89

	Fonds de rationnalisation service de buanderie 1	Fonds d'evaluation du programme d'evaluation des structures sous-régionnales 2	Fonds C.P.H.- C.R.S.S.S. 3
ACTIF			
A COURT TERME			
Encaisse.....01	$287,988	$13,449	
Débiteurs - M.S.S.S.....02			$15,000
.....03			
- Etablissements (préciser).....04	$232,486		
.....ANNEXE 18.....05			
- Autres (préciser).....06			
.....07			
Placements temporaires.....08			
Autres élements (préciser).....09			
.....10			
TOTAL DE L'ACTIF (L.01 à L.10).....11	$520,474	$13,449	$15,000
PASSIF			
A COURT TERME			
Découvert de banque.....12			$5,233
Emprunts de banque.....13			
Créditeurs et frais courus:			
- Etablissements (préciser)..COURANT.....14	$175,135		
.....PRECEDANTS.....15	$48,297		
- Autres (préciser) FOURNISSEURS DIVERS.....16			$2,775
...PROVISION EDMOND LAURENDEAU.....17	$100,669		
Autres éléments (préciser).....18			
.....19			
TOTAL DU PASSIF (L.12 à L.19).....20	$324,101	$0	$8,008
SOLDES DES FONDS.....21	$196,373	$13,449	$6,992
TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DES FONDS (L.20 + L.21).....22	$520,474	$13,449	$15,000

Autres fonds affectés combinés BILAN exercice terminés le 31 mars 89

	Fonds des projets de développement en informatique 1	Fonds du S.I.D.O.C.I. 2	Fonds des mesures d'urgences immobilisations 3
ACTIF			
A COURT TERME			
Encaisse.....01	$24,420	$95,368	
Débiteurs - M.S.S.S..ENVELOPPE ALLOUEE.....02			$1,276,910
.....03			$15,956
- Etablissements (préciser).....04		$40,000	
.....ANNEXE 19.....05			
- Autres (préciser).....06			
.....07			
Placements temporaires.....08			
Autres éléments (préciser).....09			
.....10			
TOTAL DE L'ACTIF (L.01 à L.10).....11	$24,420	$135,368	$1,292,866
PASSIF			
A COURT TERME			
Découvert de banque.....12			$14,856
Emprunts de banque.....13			$171,437
Créditeurs et frais courus:			
- Etablissements (préciser)..COURANT.....14			$575,323
.....PRECEDANTS.....15			$487,183
- Autres (préciser) FOURNISSEURS DIVERS.....16		$3,819	
.....17			
Autres éléments (préciser).....18			
.....19			
TOTAL DU PASSIF (L.12 à L.19).....20	$0	$3,819	$1,248,799
SOLDES DES FONDS.....21	$24,420	$131,549	$44,067
TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DES FONDS (L.20 + L.21).....22	$24,420	$135,368	$1,292,866

Autres fonds affectés combinés BILAN exercice terminés le 31 mars 89

	Fonds produits biologiques 1	Fonds buanderie centrale de Montréal 2	Fonds du projet informatique 3
ACTIF			
A COURT TERME			
Encaisse.....01		$206,946	
Débiteurs - M.S.S.S..ENVELOPPE ALLOUEE........02	$1,028,700	$132,798	$25,000
.....03			
- Etablissements (préciser).........04			
.....05			
- Autres (préciser)..BUANDERIE......06		$376,216	
......CENTRALE DE MONTREAL..07			
Placements temporaires.....08			
Autres éléments (préciser).....ANNEXE 20......09	$264,061	$179,325	
IMMOBILISATIONS - NOTE 5.....10		$11,003,951	
TOTAL DE L'ACTIF (L.01 à L.10).....11	$1,292,761	$11,899,236	$25,000
PASSIF			
A COURT TERME			
Découvert de banque.....12	$1,818,297		$7,493
Emprunts de banque.....13			
Créditeurs et frais courus:			
- Etablissements (préciser).....14			
.....15			
- Autres (préciser).FOURNISSEURS DIVERS.....16	$311,066	$76,819	$16,667
.....17			
Autres éléments (préciser)....ANNEXE 21.......18		$2,117,383	
......ANNEXE 22.......19		$8,278,606	
TOTAL DU PASSIF (L.12 à L.19).....20	$2,129,363	$10,472,808	$24,160
SOLDES DES FONDS.....21	($836,602)	$1,426,428	$840
TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DES FONDS (L.20 + L.21).....22	$1,292,761	$11,899,236	$25,000

Fonds affectés combinés exercice terminés le 31 mars 89

ANALYSE DE LA PROVENANCE ET DE L'UTILISATION DES FONDS

	FONDS D'IMMOBILISATIONS ET EQUIPEMENT DES ETABLISSEMENTS			
	Immobilisation et équipement C.H.	Immobilisations C.L.S.C.,C.A.H. C.A.R. ET C.S.S.	Equipements des C.L.S.C.,C.A.H. C.A.R. ET C.S.S.	Fonds des locations d'espace
	1	2	3	4
SOLDE A ATTRIBUER AU DEBUT DE L'EXERCICE 01	$196,280	$87,454	$65,317	$538,292
PROVENANCE				
M.S.S.S. - secteur santé..........02	XXXX	XXXX	XXXX	$1,205,600
- secteur social..........03	XXXX	XXXX	XXXX	$12,820,200
- enveloppe allouée..........04	$35,187,803	$4,635,000	$4,251,355	XXXX
- intérêts sur emprunts..........05	$1,362,399	$207,471	$247,718	XXXX
Revenus de placements..........06	$374,074	$233,411	$150,717	$200,887
Autres (préciser)..........07				
..........08				
TOTAL (L.02 à L.08)..........09	$36,924,276	$5,075,882	$4,649,790	$14,226,687
ATTRIBUTIONS				
ETABLISSEMENTS				
Immobilisations - secteur santé..........10	$5,993,017	XXXX	XXXX	$1,950,658
Immobilisations - secteur social..........11	XXXX	$4,868,850	XXXX	$12,376,334
Equipements..........12	$18,139,108	XXXX	$4,356,833	XXXX
Intérêts sur emprunts..........13	$1,362,399	$207,471	$247,718	
Autres (préciser)...ANNEXE 23..........14	$106,000		$4,141	$288,858
ALLOCATION AUX ETABLISSEMENTS...ANNEXE 24...15	$11,404,750			
TOTAL (L.10 à L.15)..........16	$37,005,274	$5,076,321	$4,608,692	$14,615,850
SOLDE A ATTRIBUER A LA FIN DE L'EXERCICE (L.01 + L.09 - L.16)..........17	$115,282	$87,015	$106,415	$149,129

Fonds affectés des service en C.L.S.C. — ANALYSE DE LA PROVENANCE ET DE L'UTILISATION DES FONDS PAR COMPOSANTE — exercice terminés le 31 mars 89

	Implantation C.L.S.C.	Services à domicile	Cadres de partage	Fournitures spéciales pour personnes handicapées physiques	Organismes communautaires	Autres programmes	TOTAL
	1	2	3	4	5	6	7
SOLDE ATTRIBUER AU DEBUT DE L'EXERCICE.............01	$702,824	$320		$22,582		$773	$726,499
PROVENANCE							
M.S.S.S.- secteur santé..............02	$954,302	$5,567,255		$183,612	$866,969	$6,483,065	$14,055,203
Revenus de placements...............03	$68,412	$162,027		$19,824		$127,422	$377,685
Autres (préciser)....ANNEXE 24A......04		$2,145,968				$59,947	$2,205,915
.....................................05							$0
Total (L.02 à L.05)..................06	$1,022,714	$7,875,250	$0	$203,436	$866,969	$6,670,434	$16,638,803
ATTRIBUTIONS							
Etablissements (préciser)............07	$1,608,395	$7,694,141		$223,356	XXXX	$6,519,202	$16,045,094
..ANNEXE 25 - 26.....................08							$0
Organismes (préciser)................09				XXXX	$787,720		$787,720
..ANNEXE 27..........................10							$0
Bénéficiaires........................11	XXXX	XXXX	XXXX		XXXX	XXXX	$0
Transfert au fonds d'exploitation....12	XXXX	$117,700	XXXX	XXXX	XXXX	XXXX	$117,700
Autres (préciser)....................13							$0
..ANNEXE 28..........................14	$108,883	$15,639			$79,249	$774	$204,545
Total des attributions (L.07 à L.14).15	$1,717,278	$7,827,480	$0	$223,356	$866,969	$6,519,976	$17,155,059
ACHATS D'EQUIPEMENTS SPECIALISES........16	XXXX	XXXX	XXXX		XXXX	XXXX	$0
TOTAL (L.15 + L.16).....................17	$1,717,278	$7,827,480	$0	$223,356	$866,969	$6,519,976	$17,155,059
SOLDE A ATTRIBUER A LA FIN DE L'EXERCICE (L.01 + L.06 - L.17).......	$8,260	$48,090	$0	$2,662	$0	$151,231	$210,243

Fonds affectés combinés exercice teminé le 31 mars 1989

ANALYSE DE LA PROVENANCE ET DE L'UTILISATION DES FONDS

	Fonds des services ambulanciers 1	Fonds des travaux communautaires 2	Fonds de recherche en santé communautaire 3	Fonds des mesures de désengorgement des urgences 4	Fonds des médecins en région éloignée 5
SOLDE A ATTRIBUER AU DEBUT DE L'EXERCICE..........01		$99,234	$64,967	$469,073	
PROVENANCE					
M.S.S.S...........02		$1,494,655	$298,734	$17,890,067	
Revenus de placements..........03		$79,656	$29,019	$360,826	
Autres (préciser)...ANNEXE 29......04				$665,684	
..........05					
Total (L.02 à L.05)..........06	$0	$1,574,311	$327,753	$18,916,577	$0
ATTRIBUTIONS					
Etablissements (préciser)..........07			$247,247	$18,054,879	
...ANNEXE 30 - 31..........08					
Organismes (préciser)..........09					
...ANNEXE 32..........10		$1,461,916			
Entreprises ambulancières					
- garantie de revenu..........11		XXXX	XXXX	XXXX	XXXX
- primes à la disponibilité..........12		XXXX	XXXX	XXXX	XXXX
- formation..........13		XXXX	XXXX	XXXX	XXXX
- zones de parcs et postes routiers14		XXXX	XXXX	XXXX	XXXX
- salaires..........15		XXXX	XXXX	XXXX	XXXX
- bénifices sociaux..........16		XXXX	XXXX	XXXX	XXXX
- réseau de communication..........17		XXXX	XXXX	XXXX	XXXX
- soutien à la politique de tranport de bénéficiaires..........18		XXXX	XXXX	XXXX	XXXX
Transferts au fonds d'exploitation.19		XXXX	XXXX	XXXX	XXXX
Autres (préciser)..........20					
...ANNEXE 33..........21				$1,243,411	
Total (L.07 à L.21)..........22	$0	$1,461,916	$247,247	$19,298,290	$0
DEPENSES EN IMMOBILISATIONS ET EQUIPEMENTS..........23		XXXX	XXXX	XXXX	XXXX
Total (L.22 + L.23)..........24	$0	$1,461,916	$247,247	$19,298,290	$0
SOLDE A ATTRIBUER A LA FIN DE L'EXERCICE (L.01 + L.06 - L.24).......25	$0	$211,629	$145,473	$87,360	$0

Fonds affectés combinés

exercice teminé le 31 mars 1989

ANALYSE DE LA PROVENANCE ET DE L'UTILISATION DES FONDS

	Programmes de santé 1	Programmes de services sociaux 2	Marge de manoeuvre 3	Désinstitution-nalisation des établissements de la region 6A 4	Priorités régionales 5
SOLDE A ATTRIBUER AU DEBUT DE L'EXERCICE..........................01	($2,802)	($3,566)	$73	$20,249	$21,058
PROVENANCE					
M.S.S.S.............................02		$1,386,612		$130,000	
.................................03					
Revenus de placements..............04	$52,797	$105,474	$53,641	$52,025	$114,191
Autres (préciser)...ANNEXE 34......05	$167,389	$35,384		$1,919,213	$513,219
.................................06					
Total (L.02 à L.06)................07	$220,186	$1,527,470	$53,641	$2,101,238	$627,410
ATTRIBUTIONS					
Etablissements (préciser)..........08	$217,384	$1,522,754	$37,973	$2,121,487	$601,040
...ANNEXE 34A à 34E................09					
Organismes (préciser)..............10					
.................................11					
Autres(préciser)TRANSFERT AU FONDS.12					$33,484
PROGRAMMES DE SERVICES SOCIAUX.....13					
Total (L.08 à L.13)................14	$217,384	$1,522,754	$37,973	$2,121,487	$634,524
SOLDE A ATTRIBUER A LA FIN DE L'EXERCICE (L.01 + L.07 - L.14).......15	$0	$1,150	$15,741	$0	$13,944

Fonds affectés combinés — exercice teminé le 31 mars 1989

ANALYSE DE LA PROVENANCE ET DE L'UTILISATION DES FONDS

	Répit dépannage déficience intélectuelle 1	Unité de médecine familiale 2	3	4	5
SOLDE A ATTRIBUER AU DEBUT DE L'EXERCICE..........................01					
PROVENANCE					
M.S.S.S.............................02	$141,500	$837,397			
...................................03					
Revenus de placements..............04		$46,768			
Autres (préciser)..................05					
...................................06					
Total (L.02 à L.06)................07	$141,500	$884,165	$0	$0	$0
ATTRIBUTIONS					
Etablissements (préciser)..........08	$141,500	$837,396			
...ANNEXE 35 - 36..................09					
Organismes (préciser)..............10					
...................................11					
Autres (préciser)..................12					
...................................13					
Total (L.08 à L.13)................14	$141,500	$837,396	$0	$0	$0
SOLDE A ATTRIBUER A LA FIN DE L'EXERCICE (L.01 + L.07 - L.14).......15	- -	$46,769	$0	$0	$0

Fonds affectés combinés exercice teminé le 31 mars 1989

ANALYSE DE LA PROVENANCE ET DE L'UTILISATION DES FONDS

	Fonds du SIRACDOF 1	Fonds de fluoruration de l'eau 2	Fonds de rationnalisation service de buanderie 3	Fonds d'evaluation du programme des structures sous-régionales 4	Fonds CPN CRSSS 5
SOLDE A ATTRIBUER AU DEBUT DE L'EXERCICE..........................01	$49,477	$187,118	($362,394)	$12,060	
PROVENANCE					
M.S.S.S..ENVELOPPE ALLOUEE.........02	$90,000	$300,000	$591,000		$15,000
..................................03					
Revenus de placements.............04	$4,865	$19,619	$12,829	$1,781	
Autres (préciser).................05					
..................................06					
Total (L.02 à L.06)...............07	$94,865	$319,619	$603,829	$1,781	$15,000
ATTRIBUTIONS					
Etablissements (préciser)..........08	$135,000		($96,904)		
...ANNEXE 37 - 38..................09					
Organismes (préciser)..............10					
..................................11					
Autres (préciser).................12		$417,428	$141,966	$392	$8,008
...ANNEXE 39 - 40..................13					
Total (L.08 à L.13)...............14	$135,000	$417,428	$45,062	$392	$8,008
SOLDE A ATTRIBUER A LA FIN DE L'EXERCICE (L.01 + L.07 - L.14).......15	$9,342	$89,309	$196,373	$13,449	$6,992

Fonds affectés combinés

exercice teminé le 31 mars 1989

ANALYSE DE LA PROVENANCE ET DE L'UTILISATION DES FONDS

	Fonds des projets de développement en informatique 1	Fonds du S.I.D.O.C.I. 2	Fonds des mesures d'urgences immobilisations 3	Fonds des produits biologiques 4	Fonds buanderie centrale de Montréal 5
SOLDE A ATTRIBUER AU DEBUT DE L'EXERCICE.........................01	$25,526	$148,621	$422,624	$639,004	$1,483,347
PROVENANCE					
M.S.S.S..ENVELOPPE ALLOUEE.........02			$719,010	$5,928,525	
..................................03					
Revenus de placements..............04	$3,297	$3,326	$22,127	$27,498	
Autres (préciser)..................05					
...ANNEXE 41 - 41A.................06		$147,550	$2,141		$1,585,556
Total (L.02 à L.06)................07	$3,297	$150,876	$743,278	$5,956,023	$1,585,556
ATTRIBUTIONS					
Etablissements (préciser)..........08			$1,096,953	$7,301,086	
...ANNEXE 42 - 43.... 09					
Organismes (préciser)..............10					
..................................11					
Autres (préciser)..................12	$4,403	$167,948	$24,882	$130,543	
...ANNEXE 44 - 45..................13					$1,642,475
Total (L.08 à L.13)................14	$4,403	$167,948	$1,121,835	$7,431,629	$1,642,475
SOLDE A ATTRIBUER A LA FIN DE L'EXERCICE (L.01 + L.07 - L.14).......15	$24,420	$131,549	$44,067	($836,602)	$1,426,428

Fonds affectés combinés

exercice temine le 31 mars 1989

ANALYSE DE LA PROVENANCE ET DE L'UTILISATION DES FONDS

	Fonds des projets informatique 1	2	3	4	5
SOLDE A ATTRIBUER AU DEBUT DE L'EXERCICE..........................01					
PROVENANCE					
M.S.S.S..ENVELOPPE ALLOUEE.........02	$132,400				
..................................03					
Revenus de placements..............04					
Autres (préciser).....CONTRIBUTION.05					
.D'UNE ACTIVITE REGIONNALISEE......06	$1,683				
Total (L.02 à L.06)................07	$134,083	$0	$0	$0	$0
ATTRIBUTIONS					
Etablissements (préciser)..........08					
..................................09					
Organismes (préciser)..............10					
..................................11					
Autres (préciser)..................12					
...LOGICIELS INFORMATIQUES.........13	$133,243				
Total (L.08 à L.13)................14	$133,243	$0	$0	$0	$0
SOLDE A ATTRIBUER A LA FIN DE L'EXERCICE (L.01 + L.07 - L.14).......15	$840	$0	$0	$0	$0